Cinquantième Année. — N° 219. Prix : 5 Centimes. Samedi-Dimanche 14-15 Juillet 1917.

L'INDÉPENDANT DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33 TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées		8 fr.	16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable. A PARIS, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	25 —
Réclames	60 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Vendredi (matin).

Journée calme, sauf dans la région d'Ailles, du Panthéon et Moronvilliers, où l'artillerie s'est montrée de part et d'autre assez active.

L'ennemi a lancé une centaine d'obus sur Reims.

ARMÉE D'ORIENT

L'aviation britannique a bombardé la station d'Angisua, à trente kilomètres à l'est de Sérès.

Combats de patrouilles et canonnade sur le front du Vardar.

Le capitaine allemand et le pilote, qui montaient l'appareil ennemi capturé hier, ont été faits prisonniers.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

12 juillet (20 h. 55). — Un détachement ennemi, qui tentait un coup de main contre nos tranchées à l'ouest de Quéant, a été rejeté au débu de la matinée, laissant un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

L'aviation a montré hier une grande activité. Nos pilotes ont jeté au cours de l'après-midi un grand nombre de bombes sur les aérodromes et dépôts de munitions ennemis.

Dans la journée, huit autres expéditions ont été exécutées avec succès. Quatre appareils allemands ont été abattus en combats aériens et six autres contraints d'atterrir avec des avaries. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Vendredi (soir).

Au cours de la nuit, la lutte d'artillerie s'est montrée particulièrement active dans la région de St-Quentin, du Panthéon et sur les deux rives de la Meuse.

Des coups de main ennemis à l'est du saillant des Marquises, près du Bois Vidalet, à la cote 394, puis au Bois des Caurières, ont tous échoué sous nos feux.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

13 juillet (après-midi). — Des coups de main exécutés cette nuit sur les tranchées allemandes, au sud d'Hulluch et au sud-est d'Ypres, nous ont permis de faire un certain nombre de prisonniers.

Des raids ennemis ont été aisément repoussés au sud-est de Gavrelle, vers le canal d'Ypres à Comines et à l'est de Nieuport.

Nouvelles de la Guerre.

L'OFFENSIVE RUSSE

La prise de Kalusz.

Pétrograde. — Front occidental. — Sur le Dniester et la rivière Loftnitza, notre offensive a continué à se développer dans la journée d'hier. Après un bat acharné et sanglart, l'ennemi a été chassé de la ville de Kalusz, qui a été occupée par nos troupes.

A l'ouest de Vogorodozany, sur le front Rabouvka-Rossoulna-Krivisz, l'ennemi, profitant de la région accidentée, paralyse notre marche en avant.

Sur l'autre front, aucun changement. Fronts Roufain et du Caucase : Aucun changement.

Pétrograde. — Selon des nouvelles reçues au ministère de la guerre, les troupes russes, poursuivant leur succès, ont pris, après un combat, la ville de Kalusz siège de l'état-major des armées adverses. De nombreux prisonniers sont tombés entre nos mains.

Un front de 600 kilomètres.

Pétrograde. — L'activitt reprend sur un front chaque jour plus étendu. A l'heure actuelle, il mesure environ 600 kilomètres, du Pripet au Danube inférieur.

Sur le front du Sud-ouest et sur le front roumain règne une animation inusitée. Il n'est guère plus que le front septentrional voisin de Pétrograde et influencé par la propagande extrémiste, où l'armistice soit encore tacitement observt.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Le colonel Repington écrit :

Londres. — Au sujet du succès allemand dans la région des dunes, le colonel Répington écrit dans le « Times » :

« Nous n'avions remplacé les Français dans la région des dunes, au nord de Nieuport, qu'à une date récente, et nos hommes, forcément, étaient moins familiarisés avec les caractéristiques de ce secteur qu'avec celles des secteurs qu'ils ont longtemps occupé. Mais mardi dernier, une violente bourrasque souffl[a]t sur la mer, et il faut supposer que l'appui naval était pour le moment absent.

» Nous avons toujours reconnu qu'une armée qui fait les préparatifs nécessaires peut s'emparer pour un instant de n'importe quel système de tranchées avancées. L'ennemi, en face de nous, sur la côte belge, était dans une position particulièrement favorable pour exécuter un coup de main de cette nature, à cause de la puissanene formidable de ses batteries côtières. Ces batteries s'étendent tout le long des dunes et il est facile de les concentrer [...] des dunes, ou sur tout autre objectif, en peu de temps.

» L'échec de l'ennemi plus au sud, vers Lombaertzyde, après un succès préliminaire, semble montrer que l'incident est de peu d'importance. Un détachement allemand, situé entre les troupes britanniques au sud et la mer au nord, n'est sûrement pas dans une position très enviable.

» Depuis quelque temps, l'ennemi se montrait inquiet au sujet du front de l'Yser. Il avait fréquemment proclamé dans la presse allemands notre intention d'attaquer sur ce point ; il était donc naturel qu'il cherchât à s'assurer de plus près de ce que faisaient nos troupes, de s'emparer de la rive droite de l'Yser, près de son embouchure, si s'était possible. »

UNE VICTTOIRE ARABE

Londres. — Les troupes du roi Hedjaz se sont emparées de postes turcs entre Tafila Maan et Akaba.

Les pertes turques dans cette action ont été de 7700 tués et de 600 prisonniers, dont 20 officiers.

Un bataillon turc a été également annihilé le 2 juillet, et la voie ferrée du Hedjaz, a été endommagée.

LE RAID SUR ESSEN

Amsterdam. — Le succès de l'attaque aérienne sur Essen, a été complet. Les ouvriers étrangers travaillant dans les usines de Krupp ont été renvoyés chez eux à la suite de la destruction des bâtiments où ils travaillaient. Tout un quartier comprenant plusieurs des plus importants ateliers a été détruit.

Plus de cent personnes ont été tuées et plusieurs centaines blessées, tandis que le dommage matériel s'élève à 1 million de francs.

Dès le commencement de l'attaque, les ateliers furent fermés par la troupe qui surveilla les mesures de précautions prises immédiatement par les ouvriers. Les femmes et les enfants quittèrent la ville pour fuir dans la campagne.

LES SUCCES ITALIENS

Rome. — D'après un rapport officiel, au cours de leur offensive, entre les mois de mars et de juin, les Italiens ont fait 23,661 prisonniers, dont 604 officiers; ils ont capturé 38 canons, 148 mitrailleuses, 27 mortiers de tranchée et une grande quantité de fusils. Cent mille Autrichiens au moins ont été mis hors de combat.

AUX ÉTATS-UNIS

Washington. — La Chambre a voté un projet concernant [...] commerciale, sauf sous une permission spéciale, avec tous les pays contre lesquels les Etats-Unis et ses alliés sont en guerre, et autorise le gouvernement à saisir les biens et les brevets ennemis.

L'ALLEMAGNE SE BORNERAIT A LA DÉFENSIVE

Genève. — L'extrait suivant d'un article de l'officieuse « Gazette de Cologne » sur la situation militaire montre clairement que les Allemands ne se font plus guère d'illusions sur leur capacité de prononcer une offensive qui mettrait l'ennemi à leur merci :

« Si une nouvelle offensive devait se déclancher dans l'ouest, notre commandement suprême est prêt à y répondre ; il a à sa disposition les réserves d'hommes et de matériel nécessaires pour résister à une attaque. La nouvelle tactique, qui consiste à livrer des batailles défensives, est devenue une partie de la chair et du sang des chefs et des hommes et nous promet les meilleurs succès dans l'avenir comme elle nous promet les meilleurs succès dans l'avenir comme elle nous en valu dans le passé. »

EN GRÈCE

Athènes. — On annonce officiellement que la Chambre élue le 31 mai-13 juin 1915 es teonvoquée pour le 25 juillet courant.

La Chambre qui va s'assembler de nouveau a été élue sous le ministère Gounaris. Elle comprenait pour la première fois les députés des nouvelles provinces annexées en 1913 ; aussi comptait-elle 316 membres au lieu de 184.

Voir la Dernière Heure à la 3e Page.

AUTOUR DE LA GUERRE

Les gaspillages. Les manœuvres pour la paix.

Nous avons mis en garde le public contre les exagérations de ceux qui confondent le commerce licite avec la spéculation et la prévoyance avec l'accaparement. On peut tirer un honnête bénéfice de ce que l'on produit ou de ce que l'on a acquis sans être un mauvais citoyen et l'on peut aussi, sans mériter le titre d'affameur, faire provision de denrées de façon à les vendre avec une juste rémunération. Mais si, sous prétexte d'attendre une hausse excessive, un commerçant rapace laisse périr ou détruit les denrées qui sont toutes précieuses en ces temps de crise et contribue ainsi à la raréfaction et au renchérissement des produits, il importe qu'il puisse être puni. C'est pourquoi il faut approuver la proposition de M. Bokanowski, député de la Seine, qui punit de deux à cinq ans de prison et d'une amende de 500 à 10.000 francs toute personne convaincue d'avoir volontairement détruit ou laissé périr des produits ou denrées utiles à la subsistance età l'entretien des hommes et des animaux domestiques.

L'intention est excellente, et il serait temps vraiment après trois ans de guerre de prononcer contre les fautes commises des sanctions de guerre, sévères, efficaces, exemplaires. Le laisser-faire du temps de paix est un scandale et un danger en ce moment. Mais si, comme nous l'espérons, le gouvernement soutient la proposition de M. Bokanowski, nous pensons qu'il saura lui-même atteindre les auteurs des gaspillages et des pertes quand ils appartiennent à des administrations publiques.

Il y a des fautes qui proviennent de l'incompétence ; il faut alors remonter au responsable qui a chargé d'un service national un agent incompétent ou incapable ; mais il y a des fautes dues à la négligence, à l'incurie coupables de certains fonctionnaires civils et militaires : entassement de pommes de terre qu'on oublie et qui germent, retards dans le transport des viandes et poissons, qui se gâtent en route, pourriture faute d'enlèvement de fourrages réquisitionnés pendant qu'à côté les troupeaux sont abattus faute de nourriture. Encore une fois, qu'on fasse des exemples ; qu'on récompense les bons services, mais qu'on châtie avec rigueur les mauvais serviteurs.

***

Sans avoir ce mol optimisme dont parlait avec une juste sévérité M Ribot, on peut suivre avec attention et espérance les manifestations singulières de l'esprit public en Allemagne.

La résolution et les actes rapides et puissants de l'Amérique et le réveil redoutable du front Russe, ainsi que les échecs des Allemands sur le front français et anglais ont fixé les gouvernants boches sur leur destin. Pour en adoucir les rigueurs, ils tenteront toutes les manœuvres : les catholiques du centre qui veulent une paix sans annexion, les minoritaires socialistes qui acceptent le retour à la France de l'Alsace-Lorraine, les décisions du Kaiser changeant plusieurs ministres, tout cela fait partie de la même comédie. En réalité, on nous prépare de nouvelles offres de paix, et on escompte notre lassitude. Honte à qui se laisserait prendre aux pièges de l'Allemagne essayant d'échapper au châtiment prochain !

Le blocus opère, la situation économique empire ; non seulement les vivres, mais les matières premières font défaut. On entend les craquements de la colossale et robuste carcasse. Dans quelques semaines, dans quelques mois au plus, les plus aveugles se rendront compte que l'heure de l'effondrement approche. Ceux qui auront chez nous répandu des propos de lassitude, d'alarme, d'abandon, les bas politiciens, les défaitistes abjects comme les hommes au cœur faible, les crédules d'hier acharnés à nier l'évidence d'aujourd'hui auront bien honte de leur attitude.

On ne pardonnera leur faiblesse qu'à ceux qui ont vraiment trop souffert dans leur chair et dans leur sang.

Octave AUBERT.

A la Chambre.

Séance du 12 Juillet.

La séance est ouverte à 3 h. 25 sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre revient à la discussion interrompue par le comité secret du projet de loi concernant les baux à loyer. Il reste à examiner les articles 27, 28 et 29 qui avaient été réservés. [...] les propriétaires des capitaux jusqu'à concurrence de 50 o/o de la valeur des loyers. Le gouvernement et la commission sont d'accord pour demander la disjonction de cet article.

M. Lerolle combat la disjonction, que M. Viviani appuie vivement interrompu par l'extrême-gauche, qui lui reproche de n'avoir pas défendu au Sénat le système voté par la Chambre.

M. Laval reproche en outre, à M. Ribot, d'être cause que, après [...]

M. Ribot. — Nous acceptons tous les reproches, à condition d'aboutir. (Mouvements divers.)

M. Viviani demande à la Chambre d'écarter pour le moment toutes controverses financières pour lui permettre que la loi soit promulguée et pour faciliter la solution d'un grand nombre de conflits entre locataires propriétaires par le moyen des commissions d'arbitrage.

La disjonction de l'article 27 est prononcée par 300 voix contre 190.

L'article 28 est adopté sans débat. Il accorde une remise proportionnelle d'impôt aux propriétaires qui auront subi des pertes par suite d'exonération de loyers.

L'article 29 autorise la commission arbitrale à accorder des délais pour le paiement des dettes hypothécaires et privilégiées aux propriétaires privés d'une notable partie de leurs ressources.

L'article 29 est adopté.

L'ensemble du projet est adopté par 391 voix contre 87.

M. Viviani dépose au nom des ministres de la guerre et de la marine un projet de loi portant déclaration d'absence des mobilisés disparus depuis la première année de la guerre.

La Chambre décide de siéger tous les jours à partir de lundi prochain.

M. Lefas, appuyé par M. Bracke, réclame deux séances par semaine pour la discussion de la loi sur les pensions, les quatre autres étant réservées au projet d'impôt sur le revenu.

M. Viviani s'y refuse, réclamant toutes les séances pour ce dernier projet.

Le scrutin sur la proposition Lefas donne lieu à pointage.

La séance suspendue à 7 h. 15, est reprise à 7 h. 50. La motion Lefas est adoptée par 236 voix contre 232. On réservera les séances du vendredi et de samedi à la discussion du projet sur les pensions.

Séance levée à 7 h. 55. Prochaine séance demain à 3 heures.

Les Vacances des Chambres.

Paris. — On s'occupe déjà de la question de la séparation des Chambres. On met en avant la date du 5 août, pour permettre aux deux Chambres de se mettre d'accord définitivement sur l'impôt cédulaire du revenu, de façon à éviter d'avoir à voter à nouveau les quatre contributions directes pour 1918.

SÉNAT

Le Sénat a abordé la première délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés et concernant les travaux d'amélioration de la Seine dans la traversée de Paris, au double point de vue des inondations et de la navigation.

Le projet de loi sur la navigabilité de la Seine est adopté.

Le Sénat adopte ensuite un projet de loi relatif aux taux des pensions à accorder aux militaires et marins atteints de cécité ou amputés des deux membres. Il adopte également une proposition de loi tendant à compléter l'article 445 du Code d'instruction criminelle.

Ligues anti-allemandes en Italie.

La réunion des ligues anti-allemandes, qui vient d'aoir lieu à Turin, a permis de constater que l'initiative prise parle professeur Bossi, de l'Université de Gênes, répondait à un état d'esprit qi ne demandait qu'à s'affirmer. C'est, en effet, cet éminent universitaire qui a eu le premier l'idée de créer un mouvement anti-germanique et de grouper toutes les bonnes volontés et toutes les forces capables de concourir à ce mouvement. Et l'idée emprunte sa raison d'être aux dangers que les pays qui, aujourd'hui, sont engagés dans une lutte sans merci, pourraient courir si, après la guerre, ils ne refusaient pas de reprendre contact avec l'ennemi irréductible de la démocratie et de la civilisation.

Après la conclusion de la paix, les Allemands reprendront le masque et, avec les airs doucereux et patelins qui, jusqu'à il y a trois ans, leur avaient servi de passeports, ils tâcheront de jouer le même jeu qu'avant. Il faut donc qe les peuples menacés se préparent à repousser encore une fois les Barbares, non plus à coups de canon, mais par le mépris, par la haine, qui est le meilleur des boucliers contre [...] c'est le meilleur moyen de ne pas être sa dupe. C'est pourquoi je considère comme souverainement patriotique la croisade des Ligues anti-germaniques qui a pour objet de créer et de cultiver une opinion répondant au besoin de défense que je viens d'indiquer.

Les principales villes du Royaume étaient représentées au congrès de Turin, qui, dans sa dernière séance, a voté un ordre du jour réclamant du Gouvernement des mesures énergiques contre les saoteurs de la guerre ; l'application, dans les rapports économiques avec l'Allemagne, des principes et des lois qui doivent présider à l'état de guerre, et qu'enfin les promesses du général Morrone, ministre de la Guerre, concernant la nécessité de mettre un terme au scandale représenté par les embusqués ne restent pas plus longtemps lettre morte.

Voici, par exemple, la dernière décision prise à Milan par le parti socialiste officiel. Après une longue période d'hésitation et une discussion qui doit avoir été orageuse, les amis de Sudekume et de Scheidemann ont enfin décidé d'aller au congrès de Stockholm dont on connait l'objet. Il s'agit d'organiser le sabotage général de la guerre, de désarmer la civilisation qui soutient une lutte sans merci contre la barbarie, de galvaniser la duperie de l'Internationale dans un effort hypocrite en faveur de la paix et, en fin de compte, de servir les intérêts des Empires Centraux contre les Alliés en favorisant la conclusion d'une paix qui, quels qu'en soient les détails, serait, si elle n'était pas déterminée par la victoire de l'Entente, toute à l'avantage des scélérats qui ont déchaîné cet épouvantable conflit.

Or, s'il est un cas où deviennent applicables les dispositions qui interdisent tout commerce avec l'ennemi dans le but de contrecarrer et de rendre stérile l'effort national qui a déjà coûté tant de sang et tant de sacrifices.

Si le gouvernement voulait frapper ces ennemis de la cause nationale, il le pourrait. S'il ne le fait pas, c'est apparemment, qu'il a la certitude de ces manœuvres sont impuissantes et ne peuvent ébranler l'opinion du pays et la vaillance de l'armée fermement résolues à pousser jusqu'au bout l'héroïque entreprise qui doit assurer les nouvelles destinées de la Patrie en même temps que celles de tout le monde civilisé.

CAUSERIE

Chaque fois que nos parlementaires s'éclipsent en comité secret, l'impression des humbles mortels est qu'on veut leur cacher quelque chose et elle se traduit en une sorte de lassitude résignée. Ne saurons-nous pas demain ce que nos représentants jugent à propos de ne pas nous dire aujourd'hui du haut de la tribune ? Nous voulons bien croire qu'il est des choses à ne pas dévoiler officiellement à l'ennemi. C'est pourtant le secret de polichinelle et l'on a beau tenir des conciliabules ténébreux à Paris ou à Berlin, la vérité ne finit pas moins par se faire jour. Elle est connue un peu plus tard, mais est-il bien sûr qu'elle ait gagné sous le boisseau en maturité et en force ?

Après trois ans de guerre, ceux qui se battent savent bien ce qui se passe aux tranchées qu'ils occupent mais ils ne connaissent de l'ensemble que ce qui filtre par les journaux et cette vérité camouflée en séance secrète, distillée au compte-goutte, ne leur dit rien qui vaille. Elle leur parvient trop déformée et contribue plutôt à les amollir qu'à les encourager.

Est-ce donc pour ceux de l'arrière que ces précautions sont prises ? Ceux-ci ne sont-ils pas aussi cuirassés que ceux-là contre les accidents de cette guerre et ses péripéties inévitables ;

Au début, il était nécessaire de ménager les nerfs des uns et des autres pour les accoutumer aux chocs. Il n'en est plus de même. Les âmes timides et fluctuantes doivent, au contraire, être secouées énergiquement. Il ne faut plus les ménager car le moment est venu de leur faire honte de leur lâcheté.

Qu'a-t-on donc à cacher ?

Nous n'avons pas perdu un pouce de terrain depuis la victoire de la Marne, nous avons refoulé l'ennemi bien loin sur tout le front et si une concession devait être faite aux stratèges en chambre, c'est que nous avons pu espérer avancer plus vite encore.

Cependant, c'est un fait que dans la dernière offensive nous avons pris aux boches plus de cinquante mille prisonniers, plus de cinq cents canons [...]

combié de joie les plus difficiles. Est-ce donc parce que la guerre dure encore et que sa fin victorieuse ne s'est pas produite à la date fixée par les prophètes que l'on doitécouter les bavards et excuser les pleutres

Une vague de lassitude et de trouble, tel un lourd nuage de gaz empoisonnés, a déferlé sur quelques points de nos tranchées et ses nappes, si elles n'étaient endiguées, menacceraient de s'étendre plus loin.

D'où viennent-elles ?

Une propagande criminelle existe organisée par des agents des boches, alimente par l'argent des boches. Voilà le fait.

Que des mesures énergiques et sévères, soient prises pour arrêter ses ravages. Il en est temps et le meilleur moyen est encore de nous traiter non comme des enfants heureux mais comme des hommes qui ne craignent rien.

Si des fautes ont été commises, des sanctions en éviteront le retour, mais ces sanctions doivent atteindre d'abord les plus responsables, c'est-à-dire ceux qui sont ou étaient à la tête et qui n'ont pas fait leur devoir.

Plus que jamais le commandement doitse tenir en contact permanent et étroit avec les simples soldats d'avant-garde.

Autrefois, les représentants du peuple marchaient à côté des généraux de la Révolution à la tête des armées les jours de bataille. On ne parle plus de nos commissaires aux armées : où sont-ils ? Qu'ont-ils fait ? Que font-ils ?

Le soldat et l'officier se complètent. L'un ne peut rien sans l'autre et l'officier qui vit avec ses hommes et sait s'en faire aimer est sûr d'obtenir d'eux tout ce qu'il leur demandera. Mais il ne suffit point que l'officier subalterne se consacre à ce rôle, il faut aussi que les grands chefs visitent fréquemment les postes avancés, qu'ils s'entretiennent avec les poilus, et les réconfortent par leur présence. Il faut que le soldat sache que les abus dont il peut avoir à se plaindre seront réprimés quand le général de corps d'armée ou darmée en aura été letmoin et qu'il aura été possible de les lui signaler.

Ce qui contribue à multiplier certaines réclamations, c'est précisément la difficultée souvent signalée qu'éprouve un soldat à faire parvenir à l'autorité supérieure une demande réglementaire ou une réclamation justifiée. M. Lebureau veille et retient le placet, si tel est son bon plaisir.

Nos poilet méritent mieux que ça. Il a dû en être question au comité secret. Pourquoi ne pas le dire? La discipline n'aurait pas à en souffrir et le moral y gagnerait.

A l'avant comme à l'arrière chacun doit faire son devoir, tout son devoir, du plus petit au plus grand, et ceux qui ne le font pas doivent être punis sans exception ni distinction.

Que nos gouvernants, dont la responsabilité est en jeu, qui tiennent en leurs mains les destinées de la France, prouvent une bonne fois par leurs actes qu'ils savent tenir leurs promesses.

Jacques BONHOMME.

La Bastille.

La Révolution de 1789 est assez grande pour qu'on n'ait pas à l'embellir par quelque récit nouveau ; de plus, elle est de taille à supporter toutes les vérités, mêmes désobligeantes, sans qu'on ait besoin de la justifier.

Enfin, il y a en elle assez d'éléments pour provoquer l'admiration, exception faite, bien entendu, du mal accompli pendant la période rouge qui faillit tout compromettre.

Pourtant, sans rien vouloir ajouter à tout ce qui a été dit ou fait sur cette transformation sociale et politique de la France, je voudrais parler très succinctement de la Bastille, puisque, aussi bien, l'anniversaire est proche.

Les fêtes, hélas, sont terriblement troublées, depuis trois années, par d'horribles visions sanglantes dont le pays n'est pas responsable.

Des millions d'hommes s'agitent pour défendre la sainte Liberté des Peuples, menacée par la Barbarie moderne.

Mais, est-ce qu'en 1789, les Français ne se libèrent pas « d'antiques servitudes » en détruisant un symbole, en rasant la Bastille dont la première pierre avait été posée le 22 avril 1370, par le prévôt des marchands, Hugues Aubriot ?

Le nom de « Bastille » évoque une multitude de souvenirs de natures diverses.

Je ne m'arrêterai pas aux bastides ou bastilles dont parle Froissart au sujet des places assiégées.

A l'origine ,la Bastille fut, pour Charles V, qui en ordonna la construction, un accroissement de défense pour Paris, à une époque où la guerre de Cent ans désolait la France.

Henri II, conseillé par Coligny, eut le même souci, après la bataille de Saint-Quentin, puisqu'il renforça la forteresse d'un bastion de plus.

Plus tard, elle devint le gigantesque coffre-fort royal. On sait que Sully, le sage ministre du roi béarnais, y concentra le trésor d'Etat que les successeurs gaspillèrent sans scrupule.

Mais le caractère ineffaçable de la Bastille, celui qui lu irestera à travers les siècles, est d'avoir servi de prison redoutée, autant que redoutable.

A vrai dire, la forteresse devint lieu de déteation, dès le règne de Charlss VI. Ce fut surtout Richelieu, l'Homme rouge de V. Hugo ,qui l'érigea en prison d'Etat.

La Bastille avait huit tours, hautes, sombres et massives qui plongeaient dans des mares boueuses.

Chaque tour, comme celles du Château Henri IV, de Pau, avait un nom tiré, soit de l'emplacement, soit de la construction soit de quelque événement.

Telles les tours du « Coin », de la « Chapelle », du « Puits », du « Trésor », etc., etc.

Parmi les huit, l'une d'elles était connue sous le nom de « Tour de la Liberté » ! Cruelle ironie ! car le rapprochement est difficile à établir entre les mots « prison e tliberté ». à moins que les prisonniers de la « Liberté » fussent relativement mieux traités que ceux du « Coin ».

Ce qu'il y a de très sûr, c'est que la Bastille était la frayeur des Parisiens qui n'osaient trop lever les yeux sur elle et pour cause ! penser souvent pour... l'éviter et de n'en parler jamais, crainte de... se compromettre. « On ne s'explique point aux alentours de la Bastille, écrit Mme de Staël, et tous les gens qui vous abordent par là, ont une physionomie si serrée, qu'on ne s'avise pas de leur poser la moindre question ! »

Réservée, tout d'abord, aux prisonniers militaires, elle devint prison politique, comme je l'ai déjà dit. Les étrangers eux-mêmes lièrent quelquefois connaissance avec la Bastille, tel l'Allemand d'Eslinger, un « honnête espion » que Louis XIV fit incarcérer, à cause « du grand commerce de nouvelles qu'il mandait en Allemagne ! » Heureusement, « pour le Germain », la graine ne fût pas perdue ! ! ! Plus que jamais, elle a germé et refleuri, en ces temps dramatiques !

Il n'y eut pas jusqu'aux livres, réputés dangereux, qui ne furent embastillés dans la tour du Trésor.

Eux, non plus, ne recouvraient la liberté que lorsqu'ils paraissaient avoir cessé d'être « nuisibles » ! !

Au dix-huitième siècle, des gens de lettres, philosophes, publicistes, pamphlétaires, compromis dans le mouvement qu'ils imprimèrent aux idées d'émancipation et d'affranchissement, y séjournèrent quelques temps tels Voltaire, l'abbé Morellet, Marmontel, Linguet, Mirabeau, etc., etc.

D'autres y passèrent une partie de leur vie : le Masque de Fer et Latude qui sont devenus légendaires, à tort ou à raison. Volltaire y était déjà en 1717, c'est-à-dire à 22 ans. Il remercie le Régent qui le prend sous sa protection, mais il le supplie de ne plus se charger de... son logement ! ! »

Un jour aussi, Linguet, le spirituel avocat-journaliste, reçoit le perruquier de la terrible prison. — Qui êtes-vous, lui demande le prisonnier ? — Je suis, Monsieur, le barbier de la Bastille. — Hé ! que ne la rasez-vous ! !

Et, de fait, elle fut complètement rasée le 14 juillet 1789, après 419 ans d'existence !

L'année d'après, 14 juillet 1790, eut lieu la Fête de la Fédération qui commémorait la prise de la Bastille. Aux délégués de toute la France, envoyés au Champ de Mars, s'ajoutèrent ceux de l'Alsace et de la Lorraine qui jurèrent, sur l'autel de la Patrie, de rester toujours Français. Ce serment solennel n'a jamais été rétracté. C'est pourquoi, depuis le traité de Francfort, il y a une question d'Alsace-Lorraine que les Français et leurs braves alliés sont en train de résoudre à l'heure actuelle, terriblement angoissante, mais pleine d'indomptables espoirs.

J.-E. P.

LA MARCHE VICTORIEUSE DES RUSSES
Prise de Kalusz.

Pétrograd. — Les troupes russes se sont emparées de Kalusz.

Kalusz est à 20 kilomètres au sud-ouest de Stanislau.

Pétrograd. — La ville de Kalusz était le siège d'état-major des armées adverses. De nombreux prisonniers sont tombés entre les mains des troupes ruses. Leur bond en avant enfonce les lignes entre les armées de Léopold de Bavière au nord et celles de l'archiduc Joseph au sud.

Il ... bli maintenant que c'est l'armée du général Korniloff qui a fait l'attaque principale, les opérations de la septième et onzième armées étant des opérations auxiliaires. Actuellement, le front de bataille de la Galicie s'étend sur une distance d'environ 100 milles.

La cavalerie des cosaques a joué un grand rôle dans ces dernières victoires en poursuivant l'ennemi sans arrêt. M. Kerensky a visité tous les fronts de la Galicie, exhortant les troupes, flétrissant les mécontents et gagnant plusieurs régiments à la cause de l'oxensive.

Autour de la prise d'Halicz.

Pétrograd. — La « Vetcherne Vremia » rapporte qu'Halicz a été pris à l'improviste. L'ennemi, estimant que les Russes ne pourraient attaquer cette ville que par l'est et le sud, avait, pendant toute l'année dernière, renforcé l'organisation de ses forts et de ses défenses, plus particulièrement de ces deux côtés. On sait que la poussée du général Korniloff s'est opérée du côté sud-ouest.

Il semble que devant la rapidité du mouvement russe l'ennemi n'a pas eu le temps d'emmener ni l'artillerie, ni l'important matériel de guerre qu'il y avait accumulé.

Les Russes ne se sont pas attardés à Halicz. Franchissant le Dniester et la Lomnika, son affluent de droite, ils sont déjà arrivés à Kalusz, allant en direction de Dolina et sont à mi-chemin de cette ville, distante du Dniester de 40 kilomètres environ. Il y a lieu de remarquer que le communiqué allemand dit que les troupes austro-hongroises et allemandes sont en contact de combat sur la Lomnika avec les Russes. On peut en conclure que ces derniers ont bousculé leurs adversaires, puisque Kalusz est à cinq kilomètres de la rivière.

L'ensemble de l'opération se présente maintenant comme une avance générale depuis Solotwia, au sud, jusqu'au Dniester, au nord, sur un front de soixante kilomètres, avec cette remarque que l'avance est bien plus sensible près du Dniester, où elle atteint une profondeur de 20 à 25 kilomètres.

Kalusz (Kaloutch) est située sur la voie ferrée de Stanislau à Stryj, à 30 kilomètres au sud-ouest de Halisz et à 15 kilomètres à l'ouest de l'endroit où la Loukva est traversée par le chemin de fer.

CINEMA PALACE

Le Cinéma Palace nous offre, cette semaine, un spectacle plus intéressant que d'habitude. En effet, ce coquet établissement nous présente « Le Conclave », beau film remarquable par son imposante et fidèle reconstitution ; un « Max entre deux feux » d'un comique extraordinaire, la suite de « Ravengar », et autres vues non moins intéressantes dans une salle très fraîche.

Samedi 14 et dimanche 15 juillet, Mati-

Nouvelles Locales & Régionales.

Nos Ateliers étant fermés à l'occasion de la Fête Nationale, L'INDEPENDANT ne paraîtra pas demain soir samedi.

PRISE D'ARMES

A l'occasion de la Fête Nationale une prise d'armes aura lieu demain samedi, sur la place de Verdun (Haute-Plante), à 9 heures.

Au cours de cette cérémonie, un certain nombre de décorations seront remises.

Des places seront réservées aux Sociétés des Médaillés militaires et combattants de 1870-71, aux parents des militaires décoré,s aux malades et blessés en traitement dans les hôpitaux et aux enfants des écoles.

LES JOURS SANS VIANDE

Le Préfet des Basses-Pyrénées,

Vu le décret du 14 Avril 1917 réglementant la vente et la consommation de la viande ;

Vu l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 31 mai 1917, relatif à la fourniture de la viande prescrite aux malades les jours d'interdiction ;

Vu les propositions de M. le Maire de Pau, en date du 7 juillet 1917 et notamment la division de la ville en trois quartiers : nord, sud et ouest.

Arrête :

Art. 1er. — Le mardi et le mercredi, jours d'interdiction de vente de la viande, une boucherie sera ouverte, de 8 heures à 10 heures du matin, dans chacun des trois quartiers de la ville de Pau.

Art. 2. — Les trois boucheries resteront ouvertes le mardi et le mercredi, afin que le certificat médical qui doit être laissé par l'acheteur entre les mains du boucher puisse servir pour les deux jours.

Art. 3. — Le nom et l'adresse des boucheries ouvertes seront insérés le samedi soir, dans les journaux locaux.

Art. 4. — M. le Maire de Pau est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pau, le 12 juillet 1917.

Le Préfet, COGGIA:

Le Préfet des Basses-Pyrénées,

Vu l'arrêté préfectoral du 31 mai 1917;

Vu les instructions ministérielles autorisant, dans l'intérêt de l'Alimentation publique, certaines dérogations ;

Vu l'avis des Maires des villes de Pau et de Bayonne ;

Considérant qu'il y a un réel intérêt à autoriser l'ouverture des triperies les jours de fermeture des boucheries afin d'assurer l'utilisation de toutes les parties des animaux de boucherie délaissées jusqu'à ce jour ou perdues en raison des difficultés que présente leur conservation.

Arrête :

Art. 1er. — A partir du 15 juillet courant, l'ouverture des triperies est autorisée les jours de fermeture des boucheries dans les villes de Pau et Bayonne.

Art. 2. — Cette autorisation s'applique exclusivement à la vente des abats et organes des animaux.

Toute infraction entraînerait sa suppression immédiate et définitive.

Art. 3. — M. le Sous-Préfet de Bayonne et MM. les Maires de Pau et Bayonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pau, le 12 juillet 1917.

Le Préfet, Coggia.

LA QUESTION DU PAIN

Il ne faut pas, parait-il, s'attendre à une bonne récolte en ce qui concerne le blé. Nous pouvons même, d'après les estimations les plus récentes, nous attendre à un déficit sérieux.

Aussi, M. Maurice Viollette se préoccupe-t-il de nouveau de restreindre la consommation. Il n'est pas encore absolument question d'établir une carte de distribution. La mesure, en effet, comporte des inconvénients, toutes les familles ne faisant pas une égale consommation de pain. Mais il est nécessaire d'imposer certaines restrictions e til faut s'attendre pour l'autonmen à un rationnement dont les modalités sont encore à l'étude et dont le conseil des ministres sera saisi prochainement par M. Maurice Viollette.

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCEE

Ce matin a eu lieu, au théâtre Municipal, au milieu d'une assistance nombreuse et élégante, la cérémonie annuelle de la distribution des prix.

Sur la scène avaient pris place, aux côtés de M. Gaillard, inspecteur d'Académie, qui présidait, M. Coggia, préfet des Basses-Pyrénées ; M. de Lassence, maire ; M. Denis, proviseur ; les autorités civiles et militaires ; les consuls des pays alliés et de nombreuses personnalités du département et de la ville.

Au cours de la cérémonie, l'orchestre du Lycée, sous l'habile direction de M. Geoffroy, a fait entendre les hymnes nationaux et les hymnes des Alliés.

Voici le remarquable discours prononcé par M. Taillandier, professeur d'allemand :

Mesdames, Messieurs, mes chers Amis,

Désigné pour prononcer cette année le discours habituel de distribution des prix, j'ai d'abord à m'excuser — ou plutôt à m'expliquer devant vous — pour avoir choisi un sujet d'apparence un peu trop technique : « Devons-nous apprendre l'allemand ? » J'ai choisi ce sujet pour deux raisons : la première, c'est qu'il emprunte aux circonstances un caractère de tragique actualité ; — la seconde, c'est qu'il présente le plus grave intérêt pour l'avenir du pays.

Dans un juste sursaut d'indignation et d'horreur à l'égard des fauteurs de cette guerre criminelle, des méthodes employées, devant les souffrances et les ruines amoncelées par ces méthodes, quelques personnees ont cru que nous aurions intérêt à ignorer désormais « la langue des Barbares ». Bannissons, a-t-on dit, l'allemand de nos écoles ; cette étude est pernicieuse, et la défaite de l'Allemagne la rendra, par surcroît, inutile. A mon avis, il y a là une dangereuse illusion.

Nous vaincrons l'Allemagne, nous ne la supprimerons pas. Pour la supposer allemand lui-même. Or, à supposer que nous ayons les moyens matériels de le faire, nous en serions moralement empêchés. On ne voit pas bien, en effet, les défenseurs de la civilisation et du droit retourner contre leurs adversaires les procédés mêmes qu'ils condamnent en eux. Il nous faut donc nous attendre à retrouver demain les Allemands sur notre route, et nous préparer à cette éventualité redoutable.

Je dis redoutable, et je le dis à dessein. A-t-on jamais réfléchi sérieusement à ce que serait demain la situation d'une France glorieuse, mais exsangue, en face d'une Allemagne battue, mais encore riche en enfants ? S'est-on demandé ce que deviendraient l'industrie et le commerce français, privés de bras, alourdis par un esprit de routine, servis par des méthodes désuètes et un matériel suranné, en face d'un peuple qui a fait la preuve de son indomptable énergie et de son incroyable audace ? C'est sur ces graves problèmes que je voudrais, Mesdames, Messieurs, mes chers Amis, attirer votre attention et vous inviter à une méditation nécessaire.

Cette Allemagne future, que sera-t-elle au point de vue moral, politique et social ? Je n'en sais rien, et nul, sans doute, ne peut le dire aujourd'hui En revanche, il est un certain nombre de données matérielles, indépendantes des événements parce qu'elles sont inscrites dans la nature des choses qui assurent, quoi qu'il arrive, aux peuples de langue allemande, une situation éminente dans le monde.

C'est d'abord leur masse : demain comme hier il y aura par delà le Rhin une population de 70.000.000 d'hommes, appelée à s'accroître encore. Elle parlera une langue que nous ne saurions ignorer sans nous mettre dans un état d'infériorité mortelle au point de vue économique, scientifique et militaire. L'allemand restera en Europe, non seulement la langue de l'empire actuel, mais encore celle des deux tiers de la Suisse, des provinces allemandes d'Autriche, des provinces baltiques de Russie, des colonies allemandes de Pologne, de Bohême, de Hongrie, de Transylvanie, — du Brésil, d'Argentine, du Chili, des Etats-Unis d'Amérique. Elle restera sans doute aussi la langue étrangère la plus généralement comprise et parlée dans les pays non allemands de l'Europe centrale : Bohême, Pologne, Hongrie, Scandinavie. Pour connaître ces pays, pour y voyager, pour y faier du commerce, demain comme hier, il faudra savoir l'allemand.

Les populations de langue germanique s'imposeront non seulement par leur masse, mais encore par leur position. Les Allemands et leurs tributaires occupent le centre de l'Europe, c'est-à-dire des régions que traversent de part en part les voies d'accès et de transit les plus directes entre la Baltique et la Méditerranée, la mer du Nord et la mer Noire. Pour aller rapidement de Scandinavie en Italie ou de France en Russie, force nous est de traverser des territoires peuplés d'Allemands. Contre cet autre fait brutal, aucune théorie ne saurait prévaloir.

D'autre part, les ressources naturelles de l'Allemagne et les qualités de ses habitants contribuent à lui assurer un avenir économique de premier ordre. Elle possède en grande quantité le fer et le charbon, conditions essentielles de l'industrie moderne. Elle possède, sur la mer du Nord et sur la Baltique, des ports qui comptent parmi les plus importants du monde. Elle est couverte d'innombrables usines servies par un outillage perfectionné, sans parler de ses ressources agricoles et de l'effort soutenu et intelligent qu'elle a fait pour amener un sol particulièrement ingrat à un rendement supérieur à celui de notre fertile sol de France. Quelle que soit la nature des réparations légitimes et des garanties indispensables que les alliés devront exiger d'elle, ils ne pourraient la dépouiller de toutes ses ressources sans compromettre gravement la paix future. Ce qu'on ne saurait en tout cas lui ôter, c'est la puissante tradition scientifique et technique qui lui a permis de prendre une place dominante, à peu près dans tous les domaines de l'activité humaine, en particulier dans l'industrie, et de monopoliser à son profit l'industrie essentielle du monde moderne avec la métallurgie, celle des produits chimiques.

Au plus fort de la guerre, l'Allemagne nous signifie sa volonté de nous battre demain dans la lutte économique en accumulant dans ses magasins un stock énorme de marchandises qu'elle se propose de jeter à vil prix sur le marché le jour même de la signature de la paix. Escomptant la réduction du tonnage mondial par suite de la guerre sous-marine et de l'usure, elle construit sur ses chantiers une puissante marine marchande, alors que nous ne faisons rien. Elle espère ainsi reconquérir d'un seul coup la maîtrise perdue, et elle la reconquerra sans nul doute si nous n'y prenons pas garde. Les neutres, en effet, écrivait récemment un ingénieur français distingué, M. Victor Cambon, attendent avec impatience le moment où ils pourront recevoir à nouveau de l'Allemagne les articles qu'elle savait si obséquieusement fabriquer suivant la fantaisie de sa clientèle.

(La fin au prochain numéro.)

Dans une belle improvisation, M. Gaillard a répondu à M. Taillandier. Il a exalté les admirables qualités de la race française et la vaillance de nos héroïques soldats qui lutteront jusqu'à la victoire. Au seuil de la défaite et de la ruine, la France s'est ressaisie et son triomphe a forcé l'admiration du monde. Ce noble exemple doit servir de leçon aux générations futures.

Nota. — Nous publierons dans notre prochain numéro, la fin du discours de M. Taillandier et l'allocution de M. Denis, proviseur. Nous commencerons éga-

SYNDICAT D'INITIATIVE

Séance du 7 Juillet 1917.

Présidence de M. Stanislas LAVIGNE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le Comité autorise le renouvellement, aux mêmes conditions, des traités de publicité conclus l'an dernier et notamment avec les journaux : « The Queen », The World », « The Times », « Daily Mail », « New-York Hérald », « le Gaulois », « le Figaro », « Excelsior ».

Il autorise le Président à souscrire pour trois exemplaires au numéro spécial de la « Dépêche Coloniale illustrée » édité au profit des Annamites travaillant pour la défense nationale et renfermant un article sur Pau et les avantages climatiques de notre région.

A cause de l'exiguité des ressources du Syndicat, le Comité ajourne l'examen de quelques autres propositions de publicité et de plusieurs demandes de subvention.

Il approuve également les réponses qui ont été faites aux demandes de renseignements adressées par le Touring-Club au sujet de la situation financière du Syndicat, du nombre de ses adhérents, des travaux qu'il a accomplis, de ses desiderata.

Le Comité a enregistré avec reconnaissance dont l'expression a été transmise à la Compagnie des chemins de fer du Midi les nouveaux horaires des trains mettant en relations plus faciles avec Pau, les stations d'Eaux-Bonnes et d'Eaux-Chaudes.

Mais sur la demande de M. Brugnot, il insiste sur l'opportunité qu'il y aurait à rétablir, tout au moins les dimanches et jours de fête, le train qui part de Laruns vers Pau et y parvient à 19 h. 30.

Le vœu déjà présenté au Conseil Municipal n'a pas été accueilli par la Compagnie des chemins de fer motif pris de ce que le nombre de voyageurs utilisant ce train, ne justifierait pas, d'après les résultats antérieurement obtenus, les sacrifices qu'il faudrait faire pour l'instituer.

D'accord avec l'opinion publique qui réclame cette amélioration d'une façon unanime, le Syndicat insiste et, partageant cette manière de voir, appuie le vœu dont il s'agit et dont la réalisation s'impose dans l'intérêt généra', dans l'intérêt des stations précitées, dans l'intérêt de la Ville de Pau et des travailleurs heureux d'aller passer une journée à la montagne par ces temps d'extrême chaleur. Du reste c'était, sur la ligne, le train qui travaillait le plus.

Le Comité également émet à l'unanimité le vœu que le wagon qui fait actuellement le service des Pyrénées (wagon-lit) continue pendant l'hiver le service qu'il fait pendant l'été entre Pau et Paris.

Le rapide de Bordeaux (train 516) arrive à midi quatre en gare de Pau. Or, le train omnibus numéro 514 qui dessert les stations entre Pau et Lourdes part à 11 h. 54. Ne pourrait-on pas, demande M. Jouanne, établir la concordance entre les deux trains, et desservir au moins les principales stations de la ligne qui, différemment, sont obligées d'attendre le train du soir pour la correspondance ?

Le Comité estime que si et émet un vœu dans le sens de l'affirmative.

Il décide en outre de transmettre les vœux qui précèdent aux pouvoirs publics en demandent en leur faveur l'appui du Touring-Club, de nos députés et sénateurs.

Le Comité ajourne le renouvellement du bureau. Mais, à l'unanimité, il désigne, d'ores et déjà, l'un de ses membres M. A. Meillon, comme vice-président eb remplacement de M. Taverne, décédé.

M. le Président rappelle au Comité la brillante conférence faite à la Mairie par M. Auscher, délégué du Touring-Club. Ses sages conseils doivent constituer la règle de conduite du syndicat.

Il doit s'employer à maintenir et à améliorer le présent, comme à préparer l'avenir. Il convient de s'organiser, de s'intéresser à tout ce qui constitue le tourisme et de favoriser surtout l'industrie hôtelière qui est à la base de tous ces efforts.

Il y a lieu de remarquer que ces indications tout d'abord théoriques sont entrées dans le domaine des réalisations.

Ce beau résultat, si désirable et si désiré, a été obtenu grâce à la venue dans nos Pyrénées de M. Thévenot qui a entrepris la rénovation de nos stations thermales et climatiques avec un esprit d'initiative et une largeur de vues qui semblaient y être inconnus.

Déjà la station de Capvern est méconnaissable. Des modifications luxueuses, et heureuses y ont été apportées, des moyens de facile transport organisés et M. Thevenot y a en outre installé un grand hôtel dont le luxe et le confort sont vraiment remarquables.

Et tout cela n'est rien encore au regaéd des projets en voie de réalisation. Dès l'an prochain — car M. Thevenot va vite en besogne — Capvern pourra rivaliser avec Vichy, Evian, Contrexeville. Ce sera la station du sud-ouest qu'avec celles-ci nous pourrons offrir à ceux auxquels on n'aura plus à parler des stations allemandes qu'ils ne voudront plus connaître.

Cette action bienfaisante, M. Thevenot l'exercera encore à Luchon, à Bigorre, à Cauterets. Partout il apportera le concours le plus avisé et le plus généreux au regard des intérêts touristiques et thermaux de la région Pyrénéenne.

Le Syndicat ne peut pas demeurer indifférent à ce beau mouvement. Il doit en féliciser largement son outeur et exprimer l'espoir qu'il voudra bien s'intéresser au complément de la couronne de nos statons pyrénéennes, c'est-à-dire aux stations de la région béarnaise notamment Eaux-Bonnes, Eux-Chaudes, Gabas, St-Christau et Salies.

Le Touring-Club préconise la création d'une cité touristique à Gabas, vestibule de cet admirable plateau de Bious Artigue qui est le centre le plus complet d'excursions, de sport, de cure d'air et d'altitude. Peut-être M. Thevenot trouvera-t-il là les éléments d'une superbe entreprise.

Le Comité en partage l'espoir en transmettant à M. Thevenot ses plus sympathiques assurances.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

COUR D'APPEL

Audience du jeudi 12 juillet 1917.

Présidence de M. Thévenin.

Ducournau, Jean, dit Emile, de Peyre (Landes), poursuivi par l'Intendance sous l'inculpation d'abus de confiance et d'infraction à la loi sur les réquisitions, a été relaxé par le Tribunal de St-Sever sur le premier chef et condamné à 25 fr. d'amende sur le second.

Sur appel, M. Sens-Olive, avocat général, relève le vice de ces poursuites qui consiste dans l'absence de réquisitions écrites prescrites par la loi.

En l'espèce, il s'agissait d'une certaine quantité de cuirs en la possession de l'inculpé et dont il a distrait une partie qu'il prétend avoir été refusés à la réquisition.

Me Guichené s'est associé au réquisitoire de M. l'avocat-général. L'affaire est mise en délibéré.

— Un accident d'automobile survenu à Mauléon, le 23 septembre dernier, causait la mort d'une fillette de 5 ans, Madeleine Decroix, fille d'un réfugié belge.

Le Tribunal a condamné le chauffeur Aren, Pierre, à 1 mois de prison avec sursis et 1.000 fr. d'amende ; M. Dihigo, notaire, propriétaire de l'auto, a été déclaré civilement responsable.

Me Campagne, au nom de la partie civile ,réclame une sensible augmentation des dommages-intérêts. Me Guichené défend le prévenu et M. Dihigo.

— La Cour abaisse de 5 à 3 mois la peine de prison prononcée par le Tribunal de Bayonne contre la femme Lahirigoyen pour suppression de part.

— Elle confirme le jugement du Tribunal de Tardets qui acondamné pour escroquerie envers l'Intendance le nommé Barbé ,Bernad, de Lasserre, au service du sieur Cabané, Léon, de Lembeye, qui est maintenu comme civilement responsable.

CONSULAT DES ETATS-UNIS

M. l'Agent consulaire des Etats-Unis a l'honneur d'annoncer que tous les citoyens américains résidant dans les Basses-Pyrénées désirant se rendre aux Stats-Unis seront obligés, avant de pouvoir quitter la France, de faire viser la France ,de faire viser leurs passeports à l'agence consulaire des Etats-Unis à Bayonne.

DANS LES POSTES

Sont nommés facteurs :

A Garlin, M. Cassoura, ex-soldat au 11e bataillon de chsseurs à pied ; à Asson, M. Paris-Caubios, ex-soldat au 18e régiment d'infanterie ; à Lagor M. Delaby, ex-soldat au 8e d'infanterie ; à Masparraute, M. Chats, ex-soldat au 118e d'infanterie, à Sault-de-Navailles ; M. Malaplate, ex-soldat au 14e d'infanterie, à Sarrance, M. Mouly, ex-soldat au 52e territorial d'infanterie.

BREVET SUPÉRIEUR

Liste par ordre alphabétique des aspirantes définitivement reçues :

Mlles

Arhanegoïty, Audebert, Baradat, Bergeret, Bignalet-Cezalet, Billié, Bonzon, Broch, Burret, Caldubéhère, Caunille, Claracq, Coig, Cruberou, Darrigrand, Desmazes, Diharce, Ducasse, Dupouy, Feurès ,Junca, Laborde, Labon, Lardounère, Larrieu, Longuefosse, Lorties, Mahort ,Péporte, Pontacq, Quissolle, Sahores, Sarthou-Labarrère, Souret-Clérou, Ticoulet.

Aspirants définitivement reçus :

M.

Aussat, Berriex, Clabé-Piquet, Clavarie, Dariscuren, Darrière, Duplantié, Hiriartborde, Lafitte, Maigret, Minvielle, Miramon, Prabis.

PRIX DES CHARBONS

Jugement rendu par la 8e Chambre du Tribunal Correctionnel de la Seine.

La 8e Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine a rendu, à la date du 1er juin dernier, le jugement ci-après qui ,n'ayant pas été frappé d'appel est devenu définitif :

« Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats que M. Maurain, commissaire de police du Service de la Répression des fraudes, ayant appris que Pytre, marchand de charbon, vendait de l'anthracite au prix de dix-huit francs le sac de cinquante kilos, a interpellé, à ce sujet, à la date du 3 février 1917, la dame Pytre, gérant seule le débit, qui a reconnu qu'elle avait vendu, au prix de 18 fr. le sac, six sacs d'anthracite qu'elle avait achetés elle-même le mois précédent au prix de 9 fr. 50 le sac.

« Attendu que, par la suite, elle a déclaré qu'lle avait vendu l'anthracite à ce prix parce que les clients, n'en trouvant nulle part, lui en demandaient à n'importe quel prix et offraient même de payer cette marchandise à raison de 20 fr. le sac.

« Attendu, qu'en vendant son anthracite aux seules personnes qui pouvaient l'acheter à des prix très élevés, et en le mettant ainsi en quelque sorte aux enchères, la prévenue opérait la hausse du prix de cette marchandise au-dessus du cours normal et dans un but de spéculation illicite ; que cette façon de procéder a pour résultat d'amener les acheteurs à offrir aux marchands des prix de plus en plus forts ou à accepter ceux qui leur sont imposés par ceux-ci et met les acheteurs peu aisés dans l'impossibilité de se procurer les marchandises qui leur sont nécessaires.

« Attendu qu'en substituant aux dispositions de l'article 419 du Code pénal, trop restricties pour le temps de guerre, les prescriptions beaucoup plus larges et plus rigoureuses de l'article 10 de la loi du 20 avril 1916, le législateur s'est proposé de mettre un terme aux agissements coupables au plus haut point de ceux qui veulent profiter des difficultés de l'heure présente pour s'enrichir au détriment d'autrui.

« Attendu que, à cet effet, il frappe des peines de l'article 419 et, dans certains cas, des peines plus rigoureuses ceux qui, mêm esans employer de moyens frauduleux, mais dans un but de spéculation illicite, opèrent ou tentent d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandses au-dessus du cours qui aurait été déterminé par la concurrence naturelle et libre du commerce.

« Attendu que les faits relevés à la charge du prévenu tombent sous l'application de l'article susvisé.

« Attendu qu'il résulte également des débats que Pytre a manqué de surveillance à l'égard de sa femme qui agissait pour son compte ; qu'il y a lieu, en conséquence, de le déclarer civilement responsable des condamnations qui seront prononcées contre elle.

« Faisant application à la prévenue des articles 10 de la loi du 20 avril 1916 et 419 du Code pénal,

Vu l'article 463 du Code pénal et modérant la peine en raison des circonstances atténuantes,

« Condamne la femme Pytre à huit jours d'emprisonnement et cent francs d'amende ,et aux dépens ;

« Déclare Pytre civilement responsable des condamnations pécuniaires ci-dessus prononcées. »

Ce jugement, comme on le voit, précise nettement que tout commerçant qui réalise un bénéfice excessif tombe sous le coup de l'article 10 de la loi du 20 avril 1916.

ATELIER-SALON DU BLESSÉ ET DU SOLDAT

Les cours de fabrication du Tapis d'Orient sont repris à l'Atelier-Salon.

Les personnes désireuses d'apprendre cette intéressante fabrication trouveront tous les renseignements voulus, de 2 à 5 heures, tous les jours, à l'Atelier-Salon où elles pourront se faire inscrire.

Le Comité.

ASSOCIATION BOURBAKI

Samedi 14 juillet.

Le matin, à 10 heures, l'Association Bourbaki, avec sa batterie, se rendra au monument des Enfants morts pour la Patrie (Place du Palais) et à l'Allée des Braves.

L'après-midi, à 4 h. 1/2, aux Arènes, Grand Festival de Gymnastique.

Ensembles pupilles et adultes, Batonnets, Ballet, Courses aux sacs, aux valises, Jeux divers, Pyramides.

Les blessés des formations sanitaires de l'Au sont spécialement invités. Des places leur seront réservées.

LE 4 JUILLET à l'École des Mutilés de Pau.

Dans une cité qui s'honore d'être la première en date des stations climatiques de France ayant reçu des hivernants anglo-américains, il ne saurait être trop tard pour parler de la fête qui eut lieu en leur honneur à l'Hôtel des Invalides le 4 Juillet dernier, date anniversaire de la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis.

Grâce aux dons généreux de la colonie américaine et sur l'initiative de M. Harry Hutton, toutes les formations sanitaires fêtèrent cet anniversaire.

L'Ecole des Mutilés n'avait pas été oubliée et c'est Mademoiselle Dury dont on connaît l'inlassable dévouement pour les œuvres de guerre qui fut choisie pour remettre la part attribuée à l'Ecole de rééducation de la rue Raymond-Planté.

Or pendant qu'elle accomplissait sa mission il fut demandé à Mademoiselle Dury de vouloir bien présider cette fête, une aimable et immédiate acceptation fut la réponse de la gracieuse émissaire de la colonie américaine paloise.

Donc le mercredi soir 4 Juillet, dans la salle d'études de l'Ecole, devant des tables ornées de fleurs et de drapeaux alliés, étaient réunis une quarantaine de mutilés. Une franche gaieté presque inattendue parmi ces glorieux blessés ne cessa de régner durant ce banquet dont le menu fut si légitimement apprécié.

Au dessert, alors que tous les convives entonnaient la première strophe de l'hymne national américain, M. Gascogne, le sympathique administrateur de l'Ecole et l'honorable M. Harry Hutton vinrent prendre place à la table d'honneur.

Quelques Hip! Hurrah! et un quadruple ban montrèrent la satisfaction des Mutilés.

Après que le silence se fut rétabli et que le champagne eut rempli les coupes de la Victoire, M. Gascogne se leva et traduisit en quelques paroles improvisées, venant du fond du cœur les sentiments unanimes de l'auditoire :

« Au nom du Conseil d'Administration de notre Ecole, je vous salue et vous remercie, Monsieur Hutton, pour la délicate attention que vous avez eue en conviant, ce soir, nos chers Mutilés à fêter l'anniversaire de l'Indépendance américaine, je sais combien a été généreux le concours apporté aux œuvres de guerre par la Colonie américaine de Pau qui n'a cessé, depuis le début des hostilités, de nous donner les preuves du plus sincère attachement.

» Au moment où la lutte devient plus cruelle, où nous soutenons, une fois de plus, le rude choc de l'agresseur sauvage et bestial, l'Amérique, de la façon la plus naturelle, vient se mettre à nos côtés pour défendre l'humanité, la Justice et le Droit; pas un Français n'a douté un instant de cette décision.

» En levant mon verre en l'honneur de la Colonie américaine de Pau, je tiens à associer à ce toast le Préfet des Basses-Pyrénées, M. Coggia, fondateur de l'Ecole des Mutilés à la réussite de laquelle il a si puissamment contribué.

» En vous proposant un triple ban en son honneur, je lève aussi mon verre en l'honneur de Mlle Dury qui, si gracieusement, a bien voulu présider cette fête, je la remercie pour le dévouement inlassable et la bienveillante sollicitude qu'elle n'a jamais cessé de témoigner à notre Œuvre.

» Je termine, en rendant hommage à la tenue et à la conduite des élèves de l'Ecole qui jamais ne se sont montrés ingrats pour l'aide et la sympathie que nous cherchons à leur témoigner.

» Je vous mets en garde, mes enfants, contre la campagne odieuse qui, depuis quelque temps, se fait auprès de nos soldats pour une paix boiteuse qui serait le pire des désastres. Plus que d'autres, mes amis, vous avez le droit de vous élever contre de pareils procédés, il est de votre devoir quand vous entendrez de telles paroles de protester avec indignation contre une théorie qui serait la négation de la Justice et du Droit. Plus que d'autres, vous pouvez flétrir la lâcheté de ceux qui ne veulent pas faire leur devoir, alors que vous, vous n'avez pas hésité à faire le vôtre.

» Jusqu'au bout, telle est la devise de tout bon Français et vos glorieuses blessures vous permettent de parler au nom de la Patrie ».

A ce mâle et sobre langage, les mutilés ne ménagent point leurs applaudissements et font une ovation au dévoué administrateur qui leur parla avec un tel patriotisme.

Mais voici M. Harry Hutton, l'hôte très ami et très fidèle de la Ville de Pau qui, dans un toast d'une documentation certaine, va nous charmer et nous instruire dans le français le plus pur le plus choisi :

« Nous autres américains, ayant habité la France depuis un très grand nombre d'années et y ayant reçu une si charmante et si bienveillante hospitalité, aurions désiré qu'il fût possible aux Etats-Unis de se ranger aux côtés des Alliés depuis déjà longtemps; mais on ne se rendait pas compte des difficultés que notre Président avait eues à surmonter avant de pouvoir prendre une si grave détermination et on avait tort de le critiquer sévèrement.

» Mais, petit à petit nous avons aplani toutes ces difficultés dont voici les principales :

» L'Allemagne avait inauguré, depuis une vingtaine d'années, un système espionnage qui nous englobait complètement; nous avons aussi un certain nombre d'Allemands et quelques Américains qui n'avaient jamais traversé l'Océan qui, si nous avions déclaré la guerre avant que l'Allemagne n'eût commis toutes ses cruautés, auraient pu demander et peut-être obtenir que, une fois, la guerre déclarée, nous gardions pour nous toutes nos matières premières telles que blé, orge, etc..., de même que les munitions, canons que nous pouvions produire. Or, ceci n'était pas nécessaire, car, avec la multiplicité de nos usines nous pouvons travailler pour les Alliés et en même temps nous armer nous-mêmes.

» Ce qui sera le plus long, ce sera de former nos cadres; nous ne sommes cependant pas aussi peu préparés qu'on peut le croire, car depuis un an on fait tout ce qu'on peut sans avoir déclaré la guerre.

» Notre marine est prête, et maintenant que notre Président a tout le pays avec lui, il ira jusqu'à notre dernier dollar, notre dernier homme, notre dernière goutte de sang. Notre patriotisme s'est aussi réveillé. Quand notre gouvernement a demandé un million d'hommes, il y en a dix millions qui se sont présentés. Plusieurs catégories auraient pu être exemptés, soit pour cause physique soit à cause de leurs emplois, mais ils ont déchiré leurs papiers d'exemption et ont insisté pour s'inscrire avec leurs camarades.

» J'ose espérer et pour moi c'est une certitude que notre nouvelle armée se montrera digne des armées anglaises et françaises.

» L'Allemagne sera elle-même étonnée de la promptitude avec laquelle nous pourrons envoyer cinq cent mille hommes d'abord, ensuite un million, et de là dix millions. Notre armée apportera avec elle tout ce qui lui sera nécessaire.

» J'ajoute que nous fournirons à la France et à l'Angleterre 60 0/0 de toutes les matières dont elles auront besoin, et nous aiderons par tous nos moyens à reconstruire les régions envahies.

» Dans cette certitude je vous prie de boire à la santé de la France une et indivisible toujours immortelle. Vive la France ! Vive l'Amérique ! »

Un triple ban clôture l'allocution de l'honorable M. Hutton et lui prouve ainsi qu'il a été bien compris de l'assistance tout entière.

Au nom des Mutilés et du personnel enseignant de l'école M. Cazaux, qui assume avec un zèle aussi discret qu'efficace la lourde tâche de gestionnaire, remercie chaleureusement M. Hutton pour les paroles réconfortantes et précieuses qu'il vient de prononcer et, s'adressant aux élèves achève la série des toats par une évocation du meilleur goût qui se termine comme suit :

« Je vous propose une dernière fois, mes amis, de vider vos coupes remplies de vin de France en l'honneur de la grande République des Etats-Unis et en l'honneur de la colonie américaine de Pau qui, si libéralement, vous a conviés ce soir à cette fête intime, par l'intermédiaire charmant de la bonne fée qui la préside.

» Je vous demande en faisant ce geste de fixer un instant vos yeux sur cet emblème que je tiens dans mes mains.

» Ces petites étoiles blanches ne sont-elles pas l'élévation même de toutes les espérances que vous avez mis dans la venue vers nous de nos vaillants alliés ? Ne sont-elles pas, glorieux mutilés, comme l'heureux présage qu'enfin l'heure du châtiment mérité est toute proche pour ceux qui sont la cause de votre amoindrissement physique ?

» Vous ne vous doutiez point, n'est-ce pas, mes amis, que le peuple américain, en dehors de ses grandes qualités de labeur, d'énergie et d'initiative, avait en réserve au fond de son âme tout un trésor d'idéal, qu'il va aujourd'hui vous donner sans compter ?

» Oh ! jeune et grande nation arrivée à l'épanouissement complet de tes forces physiques, un passé va se créer pour toi, un passé d'autant plus glorieux qu'il sera né, non du lucre ou de la convoitise, mais d'une idée sentimentale, magnifique.

» Voilà, mes amis, ce geste si héroïquement large qui doit aujourd'hui emplir vos cœurs d'espérance.

» Regardez bien sur le drapeau national les petites étoiles blanches sur le ciel très bleu. Elles sont le symbole d'un avenir de clarté en ces jours terribles où vos âmes souffrent.

» Buvez à la grande nation amie ! Vive les Etats-Unis ! Vive le Béarn ! »

Après cette péroraison à l'allure lyrique, saluée par un ban des plus nourris, commencent la chanson française et béarnaise avec accompagnement de piano par l'excellente musicienne qu'est Mlle Dury, et le passant attardé aurait pu entendre bien avant dans la nuit les couplets languissants du « Beth Ceü de Pau » mêlés aux strophes patriotiques de l'hymne national américain.

La soirée du 4 Juillet restera gravée dans le souvenir de tous.

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
Comité de Pau.

Une vente d'insignes, autorisée par M. le Préfet des Basses-Pyrénées, sera faite dans la journée de demain, 14 juillet, au profit de la Société.

Le Comité de Pau sera très reconnaissant à toutes les personnes qui voudront bien donner leur offrande aux Dames quêteuses de la Société.

COURS SECONDAIRES

La séance de clôture des cours secondaires de jeunes filles a eu lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures, dans la salle des fêtes de la Mairie de Pau, qu'emplissait une assistance nombreuse et choisie.

Les autorités avaient pris place sur l'estrade, ainsi que Mme Favergeat, directrice des cours et le personnel enseignant. M. Blanchet, proviseur honoraire, qui présidait, a prononcé un discours magistral, que nous publierons dans notre prochain numéro, avec les résultats des examens.

Des chœurs patriotiques ont été chantés par les élèves, sous la direction de M. Probst, le maître compétent et dévoué.

ACCIDENT MORTEL

Le brigadier aviateur Pierre de Cabanes de Cauba, 24 ans, originaire de Toulouse, a été victime d'un accident mortel sur les landes du Pont-Long.

Le corps de l'infortuné pilote repose à l'hôpital mixte.

INSTITUT MUSICAL LUIS ALONSO
(Salle Pétron et Ransy)

HUITIEME ET DERNIER CONCERT

avec le concours du Ténor GERARDI, de la Scala de Milan,

Programme :

Dimanche 15 juillet, à 3 h. 1/2 précises :

1. Marche d'Alceste, de Gluck, par l'Institut, Mlle Yvonne Joubé, MM. Carlos Coriat, Albert Chaulet et Armand Fauries et Mlle Marie-Louise Cettour.
2. Concerto en ré m., de J.-S. Bach, pour deux violons, par Mme de Tolédano et Albert Coriat.
3. Concerto, de Rubinstein, par Mlles Taillantou, Peyret-Poques et Gaillat
4. Vision Veneziana, de Brogi, par M. Gérardi.

4 bis. a) Femme sensible, de Méhul, par Paul Revertégat ; b) Sonate n° 10, de Mozart, par Hilda de Tolédano.

5. Valse en ré b., de Chopin, par R. Péré.

5 bis. Et si je te disais, paroles de A. de Laumé, musique de L. Alonso, par M. Gérardi.

6. Sous la feuillée, de Thomé, par Mlle Subercaze.
7. Impromptu, de Schubert, par Oscar Coriat.
8. Carillon de l'Arlésienne, de Bizet, par M. Georges Revertégat.

8 bis. a) Chanson : le Bucheron et la Fauvette, de B. Godard ; b) Polka de la Reine, de Raff, par Mlle G...

9. Mélancolie pastorale, de Prume, par A. Coriat.
10. Valse funèbre, de L. Alonzo, par Mlles Gaillat, Pérez et M. Gaston Mindàa.
11. Maria, de Russo, par M. Gérardi.
12. Pas de Cymbales, de Chaminade, par Mlles de L... et Peyret-Poques.
13. Ronde Villageoise, de Chaminade, par Mlle Joubé, MM. Chaulet, Carlos et l'Institut.

Prix d'entrée : 3 francs.

Une quête sera faite au profit des Blessés.

CLORON. — Remise de Diplômes. — A l'occasion de la Fête Nationale, l'Autorité militaire remettra des diplômes à des familles de soldats morts pour la Patrie. Cette cérémonie aura lieu Place du Palais de Justice, à 10 heures du matin.

CHRONIQUETTE

Le printemps a été souvent très chaud ; aussi est-on surpris que l'été nous ait offert quelques jours de brume un peu froide. Heureusement que les astronomes sont là.

L'autre jour, un journaliste est allé trouver M. Angot pour lui demander comment il se faisait que la température ait ainsi baissé. La réponse me paraît très satisfaisante : « C'est le vent du Nord qui souffle ; comme il est froid, il rafraîchit l'atmosphère. Attendez que le vent vienne du Midi, et vous verrez qu'il fera chaud. » Le journaliste édifié a été parfaitement rassuré il en a fait part à ses lecteurs qui ont été aussi soulagés. Admirable vertu de la science ! Sublime candeur des journalistes en temps de guerre !

Un autre confrère est allé poser une question au savant astronome Bigourdan pour savoir si vraiment le dimanche 8 Juillet fut le cent millième dimanche de l'ère chrétienne. Le savant n'a pas hésité. Si les semaines ont été de sept jours depuis le début de l'ère, et si le premier dimanche de l'an I tombait le 2 Janvier, il est certain qu'entre le 2 Janvier de l'an I et le 8 Juillet de l'an 1917, il y a eu 699.9993 jours ou 99.999 semaines. Je ne sais pas quelle satisfaction le journaliste a retiré de cette réponse, mais en tout cas, il en a fait tout de suite part à ses lecteurs, et je veux que vous en profitiez aussi.

Quant à savoir le temps qu'il fera le jour du 14 Juillet, c'est une autre affaire. Les astronomes, qui sont tous un peu de Bedous, sauront le dire demain soir.

BYZANTINI.

PHARMACIES OUVERTES

Samedi 14 juillet.

JARVIS, 20, rue Serviez.
LAFFORE, 2, rue Nogué.
ETEVE, 14, rue du 14 Juillet.

Dimanche 15 juillet.

COURREDE, 13, Place Gramont.
DABAT, 23, rue des Arts.
DUTHU, 54, rue Castetnau.

HOTEL DU MIDI
INAUGURATION DU REPAS NATIONAL JOFFRE

2 fr. 50 vins compris.
Potage ou hors-d'œuvres.
Poissons ou œufs au choix
Viandes garnies de légumes.
Dessert.
Toujours seul à Pau.

CONVOI FUNÈBRE

Les obsèques de

Madame Maria-Georgina HARRIOT

auront lieu le lundi 16 juillet, à 8 heures à l'église St-André, rue O'Quin.

On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

PAU GALERIES MODERNES PAU

Réclame du Lundi 16 Juillet 1917

PARFUMERIE

EAU DE COLOGNE spéciale pour bains et frictions, parfum concentré.
Le litre 6 75 — Le 1/2 3 50 — Le 1/4 2 »»

SAVON de toilette « Violettes d'Or », parfum extra fin. Le savon..... 1 25

SAVON de toilette nu, qualité supérieure.
Le pain..... 0 50
La boîte de 6 pains..... 2 80

GANT de toilette, tissu éponge, sans pouce. Le gant..... 0 60

EPONGE caoutchouc, fine, ovale, arrondie. L'éponge..... 4 50

EPONGE de toilette, Venise forme, et Gerbi blanche, belle qualité.
L'éponge..... 1 25 et 1 90

COUPES broderie, entredeux et passe rubans sur bansouk fin, dessins variés.
La coupe de 4 m. 50..... 1 90

ROBES percale pour fillettes ou garçonnets, teinte unie ou rayures fantaisie.
La robe..... 2 50

FILET à éponge, dossier applique, 20 centimètre. Le filet..... 1 25

POTE-EPONGE cellulo, calotte perforée, suspension ficelle.
La pièce..... 2 »» et 2 50

VAPORISATEUR cylindrique, verre couleur, décoré fleurs, balle de côté avec filet. Le vaporisateur..... 2 25

DEMELOIR et rateau cellulo, écaille et ivoire. Le démêloir..... 1 10

BROSSE à habits chiendent, placage genre citron. La brosse..... 1 15

BROSSE à habits soie pure, droite ou cintrée. La brosse..... 4 »»

MOUCHOIRS toile tissée, ourlet jour, toutes teintes. La douzaine..... 4 50

CHAUSSETTES coton cachou, maille 1/2 forte, article d'usage. La paire..... 1 25

BROSSE à habits cintrée ou droite, soie noire, placage bois des îles.
La brosse..... 2 25

BROSSE à tête palissandre ou ébène, soie blanche, qualité supérieure.
La brosse..... 4 »»

BROSSE à tête soie blanche, bonne qualité, bois assortis. La brosse..... 2 25

BROSSE à ongles, soie blanche, manche os. La brosse..... 0 90

BROSSE à dents hygiénique, manche os perforé, qualité supérieure.
La brosse..... 0 95

BROSSE à dents manche os perforé, forces assorties. La brosse..... 0 60

BAS coton noir, maille unie, talons et semelles renforcés. La paire..... 2 25

GUIMPE coton blanc ou écru, sans manches, bord dentelle engrelure.
La guimpe..... 1 75

TAILLEUR POUR MESSIEURS - TAILLEUR POUR DAMES

EXTRAIT
des Registres de l'Etat Civil.

Mariages.

Pierre-Ernest-Auguste Tuquet, retraité, et Marie-Jeanne Larqué, repasseuse à Pau.

Joseph-François-Llisé Van Maële, charpentier, et Elène Buesa, ménagère à Pau.

Décès.

Madeleine-Rosa Balent, veuve Senil, s. p., née à Toulouse, 69 ans.

Albertine-Juliette-Madeleine-Marie Sahuc, née à Constantine (Algérie), 4 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Observations de la Maison DAIGNAS, 14, rue Alexander-Taylor.

Vendredi 13 juillet.

A neuf heures du matin, Soleil..	+ 26°3
A midi, Soleil.....	+ 32°5
A trois heures du soir, Soleil...	+ 34°7
Maxima de la journée.....	+ 35°2
Minima de la nuit.....	+ 15°0

Le baromètre est à 746 m/m en baisse.

LA HERNIE

Nous avons le plaisir de rappeler à nos lecteurs que **M. A. CLAVERIE**, le grand Spécialiste de Paris, vient d'arriver dans notre région.

Ses Appareils pneumatiques, imperméables et sans ressort sont les seuls qui, tout en délivrant les malades des ressorts rigides fournissent une contention **douce, permanente et absolue.**

Aussi, nous ne saurions trop engager tous ceux qui sont atteints de **Hernies, Efforts, Déplacements des organes,** etc., à profiter du séjour parmi nous de cet éminent praticien pour aller lui rendre visite.

M. A. CLAVERIE recevra de 9 h. à 4 h. et fera lui-même l'application de l'appareil convenant à chaque cas qui lui sera soumis à :

Bayonne, dimanche 15 et mercredi 18, Hôtel du Panier Fleuri.
PAU, lundi 16 juillet, Hôtel du Commerce.
Orthez, mardi 17 juillet, Grand Hôtel.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des Organes de la femme. — Bas pour varices. — Ohausseures orthopédiques. — Jambes et Bras artificiels Natura. Appareils les plus perfectionnés qui existent au monde.

A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234, Faubourg Saint-Martin. — PARIS.

VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES

Le jeudi 19 juillet 1917, à 2 heures de relevée, il sera procédé Place de la République, 4, (Maison du Byrrh), à la Vente aux Enchères publiques de Meubles et objets mobiliers consistant en Chambre à coucher composée de lit Renaissance à colonnes, Armoire à glace sculptée, un Salon Louis XV, deux fauteuils, deux chaises, un canapé), Table bureau, Bureau acajou, Fauteuil douillette, deux Banquettes, Monture sac Louis XV (argent), Carpette, Rideaux et autres objets.

Le tout au comptant et 5 % en sus.

Le Greffier suppléant du Canton Est,
J. LACOUR, 5, rue Tran.

COMMUNE DE BRUGES

Vente aux enchères publiques à la Mairie, d'une coupe de bois taillis, au quartier Monbula, sur le territoire d'Asson, le dimanche 22 juillet, à 10 heures. Consulter le cahier des charges tous les jours à la Mairie de 16 à 18 heures.

AVIS

Le public est informé que les bureaux du Mont-de-Piété de Bordeaux (succursale de Pau) situés rue Carnot, 7, sont transférés rue Gassies, 74.

OCCASION — A vendre auto-landolet 23×30 Berliet, en très bon état.

S'adresser Luguet, 14, passage Raymond-Planté.

A VENDRE voiture livraison; bicyclette, bureau, comptoirs, vitrines, écusson. — Adresse journal.

VENTE de charbon de bois, Quincaillerie Cieutat, rue Lamothe, Pau.

EGARÉ petite chatte blanche et noire, cicatrice récente au menton. Rapporter 2, rue Serviez. — Récompense.

Bonne STENO-DACTYLOGRAPHE demande emploi. — Adresse au Bureau.

BAZARS LOUVRE ET PARISIEN TERRÉ
Henri TERRÉ Successeur

Réclame du Lundi 16 Juillet.

CORSETS ceinture caoutchouc, tissus mastic uni, garnis broderie, quatre jarretelles..... 6 95

NATTES de Chine, bonne qualité, coloris assortis 180×135, à profiter de suite.
La natte..... 2 75

ROULEAUX papier attrape mouches. Les deux rouleaux..... 0 25

BOUTEILLES à lait en verre, fermeture hermétique, bouchon porcelaine.
2 litres 2 75 — 1 litre 2 25

BASSINES émail granité, extérieur rouge, 40 centimètres..... 7 45

PAPIER à lettre, 50 feuilles et 50 enveloppes, beau papier vergé, enveloppe bicolore. La boîte..... 1 25

Au NOUVEAU PARIS
25, rue Serviez - PAU

Pour cette semaine encore, Mise en Vente des Articles ci-dessous :

BAS coton noir, article d'usage, la paire.....	1.75
BAS coton noir, mousseline, la paire.....	2.50
BAS jambe soie, pied et haut en fil, grande taille seulement, la paire.....	6.00
CHAUSSETTES coton cachou, pour homme, la paire	1.45
GILETS et PANTALONS jersey laine, très bon usage valeur 12 fr., en réclame (la pièce).....	9.00
GANTS peau tannés pour homme, la paire.....	8.50

AU COQ D'OR
EPICERIE FINE, 38, Rue de la Préfecture, PAU

On y trouve les meilleurs produits,
Jamais plus cher qu'ailleurs, souvent meilleur marché.
EN RECLAME :

Sardines 4/4 (Fabiola), la boîte..... 3 fr. 30
Chicorée « Carrillon des Flandres », les 250 grammes..... 0 fr. 95
On donne les Timbres d'Escompte à tous les clients.

Le plus agréable des Purgatifs
THÉ CHAMBARD
***Le meilleur Remède de la* CONSTIPATION**

DERNIÈRE HEURE
(Service spécial de L'INDEPENDANT).

Vendredi, 4 heures.

EXECUTION CAPITALE

PARIS. — Ce matin a eu lieu à Paris, l'exécution du capitaine Estève, condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi. Le capitaine, qui a été autorisé à se marier il y a quelques semaines, protestait de son innocence. D'ailleurs, au Conseil de Guerre, deux juges s'étaient prononcés contre la condamnation.

LE REICHSTAG REDISCIPLINÉ

LAUSANNE. — La majorité qui a voté la motion sur les buts de guerre, déposée au Reichstag par le nouveau bloc serait de 311 voix.

LA MÉNACE RUSSE

PARIS. — La prise de Kalusz fait pénétrer avec la force d'un coin l'armée de Korniloff en territoire Autrichien entre les Carpathes et le Dniester. Cette armée constitue une ménace pour le front entier de l'ennemi. Les armées Boehm-Ermoli risquent d'être tournées et prises en flanc par les troupes de Korniloff.

Des régiments d'officiers russes.

PETROGRADE. — La force assaillante qui conduisit l'attaque au début de juillet était précédée de régiments entièrement composé d'officiers décidés à relever le prestige national.

HAUSSE DU PRIX DU BLÉ

PARIS. — Le Conseil des ministres a approuvé un décret relatif au prix des céréales de la prochaine récolte. Il a été reconnu nécessaire de porter à 50 francs le prix du blé. Cette augmentation entraînera dans certains départements une hausse appréciable du prix du pain. Le décret limite cette augmentation à 0 f. 05 par kilo.

LE TAUX DES ALLOCATIONS

PARIS. — Le gouvernement a décidé que M. Malvy sera autorisé à déposer immédiatement un projet de loi relevant de 0 fr. 25 l'allocation principale aux familles des mobilisés. M. Malvy propose d'augmenter dans les mêmes proportions l'allocation aux réfugiés.

Le crime.

« Das Verbrechen 2, « Le Crime », telest le titre d'un ouvrage dont le premier volume vient de paraître en allemand chez l'éditeur Payot, à Lausanne. Cette œuvre est due à l'auteur de « J'accuse », un livre publié au début de 1915 d'après les documents encore peu nombreux qu'on possédait alors. « Le Crime » reprend, développe et complète les arguments réunis dans « J'accuse ». Le pamphlet devient ainsi un travail historique d'un style simple et clair, chose assez rare dans la langue allemande, et il est documenté avec beaucoup de soin et de précision. L'homme qui a écrit ceci a accepté un rôle difficile et ingrat : celui de crier la vérité à ses concitoyens au risque de passer pour un mauvais Allemand, pour un traître et un vendu, épithètes qu'on ne lui a pas épargnées. Il est fort probable quon lui en voudra toujours d'avoir élevé la voix dans un tel moment pour dire des réalités si dures, que jamais on ne lui pardonnera cet acte d'accusation lancé contre une classe dirigeante follement ambitieuse et cupide, parce qu'on estimera qu'il a parlé trop tôt. Déjà ce patriote, dont le seul tort est de combattre le mensonge officiel qui a coûté déjà si cher aux peuples germaniques, a été chargé de toutes les malédictions et de toutes les accusations d'une presse asservie. Il ne s'en émeut pas, persiste dans la tâche douloureuse qu'il s'est imposée, et précise son réquisitoire contre les responsables de la guerre. L'enfantement d'une telle œuvre a dû luicoûter le plus douloureux travail, puisqu'il confirme la dangereuse responsabilité qui a été mise à la charge de son pays par une minorité affolée par la convoitise et l'orgueil. Mais l'auteur de « J'accuse » et de « Le Crime » pense que, malgré les difficultés du moment, le meilleur parti à prendre est de clamer la vérité, afin d'éclairer les esprits et de préparer le châtiment des criminels, et peut-être en même temps une solution plus prompte du conflit.

Son courage et ses intentions l'honorent. Mais toujours le rôle des précurseurs fut ingrat et de faible portée. Lorsque des événements de grande envergure ont été mise en branle, ils suivent un rythme que rien ne peut rompre et leur vibration, proportionnée à la force de la secousse, ne saurait être arrêtée par le seul choc des idées. Mais l'acte d'accusaton formulé et fortement justifié dans cet ouvrage fera son chemin. Laa victoire aurait pu, aux yeux de la foule, excuser les fautes les plus lourdes et permettre aux coupables de garder leur prestige et leur pouvoir. La défaite ameutera contre eux toutes les douleurs, toutes les amertumes, et ils seront alors vraiment pour le peuple allemand les criminels stigmatisés dans « J'accuse », avec la tragique fureur des foules détrompées. Mais, pour le moment, c'est encore le mensonge qui prévaut, et il faut du courage pour remonter presque seul un courant qui entraîne tout un peuple vers la mort et la ruine.

Après avoir exxpliqué son but et caractérisé l'action de quelques-uns des principaux coryphées de la politique d'ambition, l'auteur de « Le Crime » démontre par des faits précis que la Conférence propsée en juillet 1914 par sir E. Grey n'a échoué que par la faute du gouvernement de Berlin. Si chacun avait aporté dans le débat une égale bone foi, cette Conférence eût constitué un moyen efficace de sortir honorablement d'une impasse moins difficile que celle où le conflit des Balkans avait engagé l'Europe peu auparavant. N'est-ce pas aussi une Conférence qui, en dépit des effortsfaits pour aigrir les esprits, avait réglé sans guerre l'affaire marocaine ? Mais on voulait précisément éviter cette fois toute chance d'arrangement et c'est pourquoi la Conférence fut étudée sous les plus misérables prétextes. C'est là ce qui caractérise le côté criminel de la politique allemande en juillet 1914. Tout le monde, sauf le pangermanisme, voulait la paix. L'Autriche elle-même parut hésiter un moment. Pour écarter la chance heureuse qui s'offrait et menaçait de tromper une fois de plus son atroce désir, le parti de la guerre brusqua les choses et préféra se faire ouvertement l'agresseur, plutôt que de renoncer à ce qu'il croyait être une bonne occasion de porter enfin le coup décisif préparé depuis longtemps. L'auteur le constate avec une douleur tragique, le crime de son gouvernement est certain, évident. D'un cœur léger, M. de Bethmann-Hollweg en a accepté la responsabilité. Combien elle doit peser aujourd'hui, non seulement sur l'esprit et la conscience du chancelier, mais encore sur l'kme de son maître. Ce livre, s'ils le lisent, les fera trembler de rage et de crainte, car il constitue le premier symptôme éclatant du jugement de leur peuple lui-même.

Peut-être réferont-ils, en collaboration dans la retraite où ils ne peuvent manquer d'être relégués, les quinze volumes de justification d'Emile Ollivier. Ils s'apercevront alors que certaines fautes ne trouvent point de justification.

Pour bien établir la matérialité du crime, l'auteur constate successivement, avec preuves à l'appui : 1° que l'Angleterre, la France et la Russie ont fait tous leurs efforts pour éviter la guerre ouverte ; 2° que l'Allemagne a au contraire repoussé toutes les ouvertures, essayé de séduire l'Angleterre pour obtenir sa neutralité ; 3° qu'elle brusqua l'attaque afin de couper les ponts et de rendre le conflit armé inévitable. Dans un chapitre spécial, il montre encore comment les socialistes allemands ont trahi lacause de l'humanité pour seconder celle de l'impérialisme germanique. Tout cela est net, sobre précis, irréfutable.

Pourquoi cet auteur allemand a-t-il ainsi prouvé et stigmatisé la faute impardonnable, le crime inexplicable de son propre gouvernement ? Est-ce par pure passion politique ? Non. Son but est plus haut et plus noble. Il a voulu charger les vraisresponsables en lavant la nationalle mande du reproche terrible d'avoir voulu cette guerre abominable. On ne saurait dire que sa thèse est fausse. La masse de la nation, tenue par la cohésion sociale, entraînée par la discipline hiérarchique et légale, a pris les armes au signal denné sans être vraiment belliqueuse dans sa majorité. Si elle avait connu la vérité et constaté qu'on l'entraînait par pure ambition, non par nécessité défensive comme on le prétendait, elle aurait peut-être hésité. Il n'en est pas moins vrai que parmi la bourgeoisie, et même chez une partie de la classe ouvrière — l'attitude des socialistes le prouve assez — l'idée d'une guerre fructueuse suivie d'une paix dominatrice et profitable hantait bien des esprits. Aujourd'hui, les sacrifices ont été si immenses, la souffrance populaire est si aiguë, que la paix est devenue une aspiration générale. Mais on se voit dans une impasse dont on voudrait au moins sortir sans trop de dommage. Il faudra tenir compte de tout cela en négociant la paix. Toutefois, le sens juste des réalités doit l'emporter sur une sensibleric périlleuse. Comme l'ont dit tous les grands politiques du moment présent, il faut traiter avec le peuple allemand, non avec un impérialisme anachronique et indigne de toute confiance. Mais il faut se souvenir que le germanisme a été dressé par une caste d'hommes de proie, dont l'empreinte subsistera longtemps encore. L'auteur de « Das Verbrechen » a fait œuvre de patriote clairvoyant et courageux. Si la majorité des Allemands avait l'esprit aussi droit et aussi juste, sa thèse serait la nôtre. Mais il faudra des années pour que l'esprit des Allemands en arrive là. Pour l'heure, il ne s'agit ni de les détruire ni de les ruiner, mais de leur imposer une paix juste et durable. C'est pourquoi elle ne saurait être germanique.

« Les Débats ».

La chasse aux sous-marins.

La dernière statistique de la guerre sous-marine est réconfortante. Le nombre total des attaques contre la marine anglaise, en comptant celles où les submersibles allemands ont échoué, n'est que de 38, tandis qu'il avait été respectivement de 61,63 et 50 pendant les trois semaines précédentes. Les attaques infructueuses des sous-marins ennemis sonot dans la proportion de 42 % desattaques totales. Les navires américains sont arrivés au complet et sans avaries. Certes, il ne faut pas conclure de ces réésultats à une amélioration définitive ; croyons plutôt à un ralentissement de la part de nos ennemis. Quoi qu'il en soit, cette statistique est satisfaisante, d'autant plus qu'il n'est pas dit encore que les alliés aient fait usage des procédés que l'Amérique possède, dit-on, et qui doivent réduire à néant l'action des sous-marins ennemis.

Jusqu'ici donc, nos alliés et nous navons fait usage, pour nous protéger, que des procédés jusqu'ici en vigueur : le piège et l'explosif.

Le piège, c'est le filet que l'on mouille pour barrer une passe, un chenal et défendre l'accès d'un port ou d'une rade.

Quand on ne peut pas établir de barrage permanent, on emploie des filets légers que remorquent des chalutiers patrouilleurs. Les filets donnent d'excellents résultats, mais leur mise en place et leur entretien exigent un nombreux personnel, un matériel flottant considérable, beaucoup de surveillance et ce sont surtout les sous-marins d'un faible déplacement qui s'y laissent prendre. Les autres, les nouveaux submersibles allemands de grand modèle, sont munis d'éperons qui coupent les filets, en théorie tout au moins.

Contre les pirates, on emploie aussi les mines, les obus et les torpilles. Les mines concourent à la défense fixe, comme les filets. L'obus, le projectile lancé par un canon, est un engin offensif de premier ordre à la condition de pouvoir surprendre le sous-marin naviguant en surface, à bonne portée. La torpille a le même but.

Quand le sous-marin est en plongée, on emploie un engin spécial permettant d'attaquer verticalement l'ennemi, et qui explose à une grande profondeur. Mais il faut que l'hydravion ou le destroyer qui projette l'engin ait bien repéré l'emplacement du sous-marin et se place diamétralement au-dessus de lui. On fait également usage, dans les mêmes circonstances, de grenades de grande capacité, chargées d'un explosif puissant et qui explosent sous l'eau à la profondeur voulue, sous l'action du mécanisme hydrostatique de mise à feu. Comme le sous-marin en plongée ne va pas vite, ces moyens d'attaque sont assez efficaces. Les grenades viennent d'être employées avec le plus grand succès par les navires américains transportant en France les premières troupes contre une escadrille de sous-marins, avertis par des espions du pasage du groupe de transports américains.

L.-D. ARNOTTO.

MAIRIE DE PAU

Bains-Douches Populaires.
Relèvement du tarif.

L'augmentation continue des fournitures utilisées, notamment du combustible, oblige la ville à porter, aux prix ci-dessous, le tarif des bains-douches populaires à dater du 15 du courant :

a) Bain-douche sans serviette ni savon :
Pour hommes et femmes, 0 fr. 50.
Pour militaires, 0 fr. 25.
Pour les élèves des écoles, 0 fr. 25.
b) Objets divers :
Coiffe, 0 fr. 05 ; Savon, 0 fr. 05 ; Serviette, 0 fr. 10 ; peignoir, 0 fr. 20.

Pau, le 11 Juillet 1917.

Le Maire,
Stanislas LAVIGNE, adjoint.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE
Avis.

A l'occasion de la Fête Nationale, la Bibliothèque Populaire sera fermée dimanche prochain, 15 juillet.

Tous les lecteurs qui ont en main des livres de la Bibliothèque sont invités à les rapporter le dimanche 22 juillet, de 10 heures à midi, en vue de l'inventaire annuel auquel il sera procédé pendant les vacances scolaires.

La réouverture de la Bibliothèque Populaire aura lieu le dimanche 7 octobre prochain, à 10 heures.

Le Président du Comité : F. FAURÉ.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du Pays.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE
(INTÉRÊT DÉDUIT)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les **Bons de la Défense Nationale** partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

AVIS

D. SORET, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, ex-assistant de stomatologie, des hôpitaux a l'honneur d'informer les lecteurs de l' « Indépendant » qu'il ouvre un cabinet dentaire 13, rue du Château (au coin de la rue Bordenave d'Abère) et qu'il consultera à partir du 2 juillet 1917, de 9 h. à 5 h. (dimanches et fêtes exceptés).

AVIS

M. Henri MOUSIS D. Chirurgien-Dentiste, D. E. D. P., Lauréat de l'Ecole Dentaire de Paris, 19, rue d'Orléans, reçoit, comme par le passé, tous les jours, de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures 1/2 (dimanche et jours fériés exceptés).

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés *J. PICOT, n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

POUR LES CANDIDATS AUX FONCTIONS PUBLIQUES
Examens et Concours.
(Emplois réservés aux Mutilés et Réformés n° 1).

Commis de 4e classe de la Trésorerie d'Indo-Chine. — Date officielle, du 1er octobre au 15 décembre 1917. Age maximum : 40 ans. Traitement : Solde d'Europe, 1.750 à 12.000 fr.; solde coloniale, 3.500 à 25.000 fr. (Emploi classé dans la catégorie).

Commis comptable au Crédit Foncier de France. — Date officielle, du 1er octobre au 15 décembre 1917. Age maximum 40 ans. Traitement, 1.800 à 4.000 fr. (Emploi classé dans la 2e catégorie).

Dessinateur aux Chemins de fer de l'Etat. — Date officielle, du 1er octobre au 15 décembre 1917. Age maximum, 40 ans. Traitement, 1.800 à 3.600 fr. Donne droit à pension. (Emploi classé dans la 2e catégorie).

Concours à titre civil.

Enseignement du Dessin (Degré supérieur). — Aspirantes, date officielle : lundi 1e roctobre 1917. Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 16 juillet au 8 septembre.

Les lecteurs qui désirent des renseignements au sujet des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque, peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16e).

Joindre un timbre de 0 fr. 15 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de « l'Indépendant ».

Les Directeurs de l'Ecole Universelle ont bien voulu également s'engager à adresser à tous ceux de nos lecteurs qui leur en feront la demande accompagnée de 1 fr. 65 en timbres-poste ou mandat pour tous frais, l'Annuaire Carus (livre des candidats et candidates aux emplois administratifs), un fort volume de 1.056 pages de texte compact donnant tous les renseignements utiles sur toutes les fonctions publiques, concours d'admission, traitement, avenir, etc.

Cet annuaire est accompagné d'un supplément concernant spécialement les Mutilés et Réformés de la Guerre.

Fournitures pour **MODES**
REFORMAGE de CHAPEAUX. Travail soigné.
Prix avantageux.
BRUGNOT, Place Nouvelle-Halle, Pau

CAISSES à Vendre chez Mlle ROUCH (Halle-Neuve).

ON DÉSIRE Acheter occasion, **Bicyclette** de Dame. — Adresse au journal.

DEMOISELLE Steno-Dactylo expérimentée, demande travail supplémentaire. — Adresse au journal.

A VENDRE Villa avec magnifique Jardin à Bizanos, près Octroi. — S'adresser à M. Lahitte, 40, rue Gassies, Pau.

DEVOIRS DE VACANCES
Leçons particulières — Prix Modérés.
Mme LACAZE, 6, rue Samonzet.

MASSAGE médical, Vibratoire, Suédois, etc., **Gymnastique** orthopédique, **Pédicure, Radio-Sinergie.** — LAURENT, Professionnel diplômé de Paris, **Spécialiste du Rhumatisme,** 10, Pass. Solférino.

Manufactures Chaussures CHASSAIN - JARDINÉ
Demande Apprenties jeunes Filles pour la Fabrique. — Payées en entrant.

ON DEMANDE Employé sérieux recommandé connaissant la manutention du tissu, pour commerce de Gros, 17, rue Samonzet, maison LABRIT Père.

A VENDRE Moto-Batteuse à pétrole, 8-9 HP, à double nettoyage. — S'adresser à Me DUGACHARD, Notaire à Arthez.

A LOUER Appartement meublé, dans Villa à Billère. Site tranquille et très agréable. — Prix modéré. — Adresse au journal.

L'ÉTÉ dans les Pyrénées
LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES
ont tout intérêt pour une location rapide à s'adresser à
L'Agence Pyrénéenne
P. BARRÈRE, Directeur,
6, Place de la Halle, PAU

Optique Médicale
VERRES de TOUT 1er CHOIX
YEUX ARTIFICIELS
« Grand choix en Collections »
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques ophtalmologiques.
Maison DAIGNAS 14, rue Taylor, - PAU

SCULPTURE, MARBRERIE, DÉCORATIONS
Mme Veuve Paul CAPDEVILLE et ses fils
11, rue Bayard, — (Près le Cimetière.) —
Construction de Caveaux & CHAPELLES
CHEMINÉES MARBRE, STAFF, CARTON-PIERRE
FABRIQUE DE PIERRES CREUSES ET BUSES EN CIMENT ARMÉ

J'AI ACHETEUR
p[r] Chênes, Frênes, Hêtres, Châtaigniers
par Forêts entières ou Groupées
dans Région du Sud-Ouest.
Faire offres M. BARRÈRE
Place de la Halle — PAU

Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des
PETITS PALOIS et des **PAU-CAKES**
gâteaux fins se conservant frais plus d'un mois, **spécialité de la Pâtisserie P. Loureau 62, rue Serviez.**
La Maison se charge des envois, même en Allemagne.

MASSAGE MÉDICAL & CHIRURGICAL HYGIÉNIQUE et ESTHÉTIQUE
GYMNASTIQUE Médicale & Suédoise.
Madame M. NÉCOL
Masseuse diplômée de la Faculté de Médecine de Paris.
SE REND A DOMICILE | 7, rue Bordenave-d'Abère, PAU

A LOUER Local pouvant servir de Dépôt. — Adresse au journal.

A VENDRE Petite Villa meublée avec 38 ares de terre, jardin très indépendant, bien bourgeois, à 150 mètres du chemin. — S'adresser au journal.

HOMMES dégagés de toutes obligations militaires sont demandés pour emploi d'Infirmier à l'Hôpital Mixte. — S'y présenter.

MESDAMES, avec le
ROSELLY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
Vous serez toutes jolies et toujours jeunes
La Roselly, c'est votre BEAUTÉ PARFAITE
Pharmacie DETCHEPARE, à Biarritz
L. FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris
Vente : Toutes Pharmacies, Magasins et Parfumeries.

Pau — Imprimerie Garet-Haristoy.
Le Gérant : L. MINGENETTE.

École Centrale COURS DE COMPTABILITÉ
ENSEIGNEMENT SPÉCIAL -- PROGRÈS RAPIDES
STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE
Cours au mois et à forfait.
Service de placement absolument gratuit. Machines Underwood. Travaux et Copies.
9, rue Nouvelle-Halle. - Téléphone 6-89

VENTE DE MEUBLES
d'Occasion et Neufs.
ANTIQUITÉS - BIBELOTS - ACHAT - ÉCHANGE
OBJETS POUR CADEAUX
Jules COUX
42 & 44, rue de la Préfecture, PAU
PRIX RÉDUITS

ORTHOPÉDIE - INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - PROTHÈSE
A. COUDERC MÉCANICIEN ORTHOPÉDISTE
Ex contre-maître des Maisons DUBOIS et COLLIN, de Paris.
Inventeur du nouveau pilon métallique à poulies de réflexion, modèle extra léger (1.500 grammes), cet appareil qui s'applique d'une façon parfaite quel que soit le degré de l'amputation, énorme avantage sur les modèles existant déjà, permet au mutilé une marche facile avec le minimum de fatigue.
Bras, jambes, pieds articulés supérieurs aux modèles de prothèse ordinaires. Nouvelle jambe artificielle rigoureusement prothétique, ses mouvements automatiques en font un appareil de prothèse complet, irréprochable.
— ATELIER & BUREAU : 9, RUE SERVIEZ - PAU —

OPTIQUE MÉDICALE
HERNIES BAS VARICES CEINTURES
MAISON DAIGNAS
Fournisseur de l'Hôpital civil et militaire de Pau ; des Sociétés de Secours aux Blessés Militaires ; Fournisseur titulaire du Bureau de Bienfaisance ; de l'Asile St-Luc, et de la Cie du chemin de fer du Midi.
MAISON DE FABRICATION : 14, rue Taylor, PAU
Médaille d'Or, Exposition Internationale de Paris.

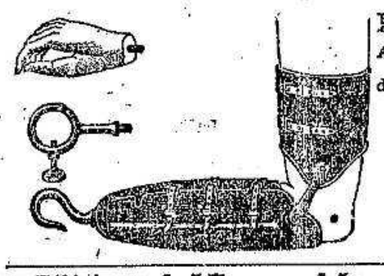

BANDAGES Application parfaite Traitement des Hernies les plus rebelles.
BAS A VARICE Les mieux supportés Le plus recommandé par le corps médic
BANDAGES sans ressort de jour et de nuit BREVETS
Corsets Orthopédiques.
Bras et Jambes artificiels.

Téléphone 1.47 — 14, rue Taylor, 14, — PAU — Téléphone 1.47

Ateliers spéciaux de Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, Optique
Garanties deux ans sur Factura - Prix de Fabrique.
Ouvrier spécialiste pour la Bijouterie

Aux Ouvriers Réunis

Anciennement place Gramont rue Tran. — Transférés définitivement
23 rue Carnot Existant à PAU depuis 1906 **23**
Maison de Confiance fondée en 1906, seule à PAU (près des Halles Centrales)
Travaux livrés le même jour.

Nos Ateliers sont les plus importants et les mieux installés de la Région. — Outillage moderne perfectionné — Réparations de Répétitions Chronographes et Phonographes
Achats de vieil or (de 2 à 3 fr. le gr.) Argent, Platine, Diamant -- Vente de Montres, Réveils, Pendules en t. genres et t. prix (garanties de 5 à 10 ans) Sautoirs, Chaines, etc.

Montres et Réveils réclame	2.70	Verre de Montre double	0.10	Nettoyages de Réveils	1.00	Nettoyages	1.50	Soudures	0.15
Repassés et réglés	4.00	Grand ressort supérieur	1.00	Ressorts	0.75	de Cylindres et Pendules, depuis	2.00	Epingles	0.20

NOS ATELIERS Aux Ouvriers Réunis (place Gramont rue Tran, 30) ayant été supprimés, nos seules adresses à Pau, sont : 23, rue Carnot.